



Rapport d'activités & de gestion 2020

- CONNAÎTRE
- PROTÉGER
- GÉRER
- VALORISER
- ACCOMPAGNER
- RÉSEAUX
- STRUCTURE



p.07



p.16



p.22



p.28



p.34



p.40



p.47



■ Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (3 juillet 2021)

Chers adhérents !

Enfin, nous pouvons nous voir, nous rencontrer ! Quel plaisir de fêter ce jour la fusion que nous avons dû régler masqués, en petit comité l'an dernier... Car vous ne serez pas surpris que je démarre ce bilan moral sur fond d'année que je qualifierais de compliquée. Elle l'a été pour tout le monde bien sûr, d'abord avec la crise sanitaire et les périodes de confinement. Je dois remercier la direction et l'ensemble de l'équipe salariée du Conservatoire mais aussi du Conseil d'administration pour avoir su se mobiliser, prendre les décisions et agir pour que l'activité puisse se maintenir et les projets se construire malgré ce contexte anxiogène. Je pense que nous avons su être à la hauteur et réussir cette transformation en CEN Hauts-de-France sur les plans opérationnels et techniques... Regardez aujourd'hui ce qu'est devenue notre association : l'un des plus importants gestionnaires d'espaces naturels en France ! Avec nos 1600 adhérents, rendez-vous compte 100 salariés, et un résultat exceptionnel en étant présent dans une commune sur sept dans les Hauts-de-France, sur près de 500 sites d'intervention ! Et des projets qui fusent car aujourd'hui, notre taille régionale nous donne l'assise pour intervenir sur l'ensemble du territoire et participer ainsi à la construction de l'identité des Hauts-de-France, je vous le rappelle, c'était l'un des objectifs de cette fusion et du souhait de nos partenaires d'y parvenir. Le plus dur finalement a été de réussir à finaliser techniquement cette fusion alors que nous ne pouvions pas nous réunir normalement. Nous y sommes parvenus et avec le soutien sans faille des adhérents, nous avons pu procéder à cette fusion administrative et transférer l'ensemble des dossiers, propriétés, personnels et renouveler nos instances. Ce travail s'est fait sans heurts car nous nous étions préparés depuis plus de trois ans pour être opérationnels à l'instant où il le fallait.

Mais réussir une fusion administrative n'était que le début. Aussi, et malgré la conjoncture pas simple qui limite les échanges et les rencontres, nous avons entamé la deuxième phase de cette fusion qui continue encore aujourd'hui : ancrer la réalité du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France dans un paysage nouveau. Être le premier gestionnaire de la région est une fierté, mais elle doit s'accompagner d'une construction de notre association dans la durée, en réexpliquant ses valeurs, en les construisant, en associant nos partenaires, autres gestionnaires d'espaces naturels et aussi bien sûr le monde associatif auquel nous appartenons sans équivoque. Nous ne sommes pas là pour tout faire ou prendre la place de celles et ceux qui font bien mais pour œuvrer tous ensemble pour faire mieux et plus pour la biodiversité et la géodiversité dans les Hauts-de-France et pour ses habitants. L'enjeu est donc de taille dans un monde où l'écologie parle à tous mais où cela ne se traduit pas encore, pas toujours par des choix, des arbitrages, des financements ou tout simplement l'évolution des mentalités de tout un chacun. La société change aussi et les positions de chacun sont souvent plus radicales. Le Conservatoire d'espaces naturels a pris une position pragmatique de travail avec tous les acteurs d'un territoire, par souhait de réussir et d'agir concrètement. Ce discours n'est pas toujours facile à tenir – en témoignent certaines réactions à la venue du premier ministre sur l'un de nos sites en août dernier – mais il nous apparaît qu'en l'actuel état des choses, c'est celui qui permet d'agir au mieux.

Malgré la crise du coronavirus, nous avons donc pu mener à bien notre fusion. Nous avons également avancé sur de nombreux projets et thèmes. Il m'est difficile ici de tous les citer car cela reviendrait à en choisir certains plutôt que d'autres et vous imaginez que sur nos 5 départements et nos 5 implantations, les actions se comptent par centaines mais allez, au hasard, je pense à l'acquisition de la tourbière de Marchiennes et le projet de réserve naturelle nationale qui avance en partenariat avec le Département du Nord et le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut... Je pense bien sûr au déploiement du programme Life Anthropofens qui mobilise de très nombreux acteurs français et wallons autour du programme de préservation des tourbières, la finalisation du plan de gestion autour de la propriété départementale des marais de Sacy, le développement des actions de gestion avec les conseils départementaux de 4 départements sur 5... Citons encore le renouvellement de la convention avec la commune de St-Pierre-ès-Champs (Oise), site emblématique du Conservatoire, le renforcement des conventions avec les agglomérations d'Amiens, Beauvais, Creil, Arras, Douai, la Métropole Européenne de Lille, etcetera... Le développement de projets ambitieux ou notre implication dans des dossiers pas simples où notre expertise et notre sens de l'équilibre peut permettre d'avancer... Je peux ajouter aussi nos réussites nationales comme la création de notre Fondation qui va enfin voir le jour et permettra de renforcer encore nos actions. Je pourrais aussi parler du développement des animations nature et le renforcement de l'éducation à l'environnement dans un monde post-confinement avec entre autres le projet estival 'Rendez-vous en terrains connus'.

Voilà quelques-uns des projets que le nouveau Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a développé dans l'année passée, je le redis, dans un contexte pas simple. Ce contexte ne nous a pas permis de développer autant l'esprit du nouveau Conservatoire, d'assurer une cohésion forte de notre structure pour créer cette nouvelle identité. C'est le regret que j'ai ici et il importe qu'au fur et à mesure que nous arrivons à recréer une société qui se parle et se rencontre à nouveau, nous puissions travailler tous ensemble à cette cohésion des équipes et des bénévoles de notre association alors que nous avons désormais 5 localisations et peut-être bientôt 6 avec l'antenne du Nord que nous souhaitons développer dans le Douaisis. L'assise citoyenne dont nous avons fait un cheval de bataille doit être amplifiée, notamment dans les bassins de population où nous avons moins de sites mais où nous pouvons accentuer notre action d'éducation à la nature et de relais de notre action pour peser dans les décisions et mêmes les choix des politiques, à quelques semaines de rendez-vous électoraux importants, et qui vont se succéder sur plusieurs années.

En conclusion, on peut sincèrement considérer que la fusion et la création du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France ont été une réussite, malgré les enjeux, malgré les difficultés, malgré le contexte. Il est techniquement existant, il fonctionne, il travaille, il construit. Les années qui arrivent doivent lui permettre de prendre sa réelle place et de s'ancrer grâce aux fondations solides qui ont permis sa création. Vive le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France !

Christophe Lépine

Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Introduction

Vous avez entre les mains le premier rapport d'activités du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France !

Il retrace la vie d'une toute nouvelle structure de près de 100 salariés et forte de plus de 1600 adhérents, 21 administrateurs, 91 conservateurs bénévoles, 22 membres du Conseil scientifique et technique, née le 20 juin 2020 profitant d'une accalmie entre deux périodes de confinement, mais bénéficiant de la riche histoire de plus de 25 et 30 ans des anciens Conservatoires fusionnés.

Sans être exhaustif il présente les principales actions menées en 2020 par le Conservatoire d'espaces naturels selon les axes structurants de notre plan d'actions quinquennal : connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner les politiques publiques de préservation de la nature, participer et contribuer aux dynamiques de réseaux permettant de démultiplier nos actions régionales.

Bien sûr, s'ajoutent ici des informations générales et synthétiques sur la situation du Conservatoire : bilan moral, bilan chiffré et cartographique de la maîtrise foncière et d'usage, bilan financier, fonctionnement de la structure. Sur ce dernier point l'accent est mis sur l'étape que représente la fusion, et la présentation des principales instances du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Nous espérons que sa lecture vous sera tout aussi informative qu'attrayante.

Sommaire



p.07

CONNAÎTRE



p.16

PROTÉGER



p.22

GÉRER



p.28

VALORISER



p.34

ACCOMPAGNER



p.40

RÉSEAUX



p.47

STRUCTURE

Les Conservatoires d'espaces naturels : un réseau national

Depuis plus de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver notre patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial.

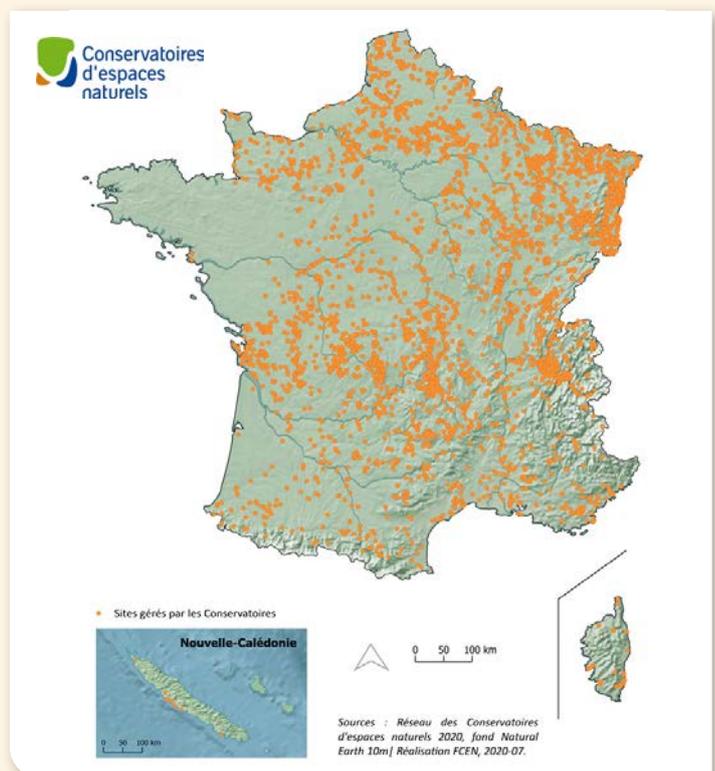
Les 23 Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau cohérent et fonctionnel de 3700 sites naturels couvrant 180000 ha en métropole et outre-mer (Ile de Nouvelle-Calédonie) et sont présents sur plus de 4000 communes. Les Conservatoires d'espaces naturels sont des associations engagées à but non lucratif. Ils rassemblent plus de 1000 salariés et 9300 adhérents.

Depuis l'origine avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, ils sont devenus des gestionnaires reconnus pour la pertinence de leur action construite sur la concertation, et des référents pour leur expertise scientifique et technique.

Les Conservatoires tissent des relations partenariales et complémentaires avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité dans l'animation de projets de territoire, avec les autres gestionnaires de milieux naturels.

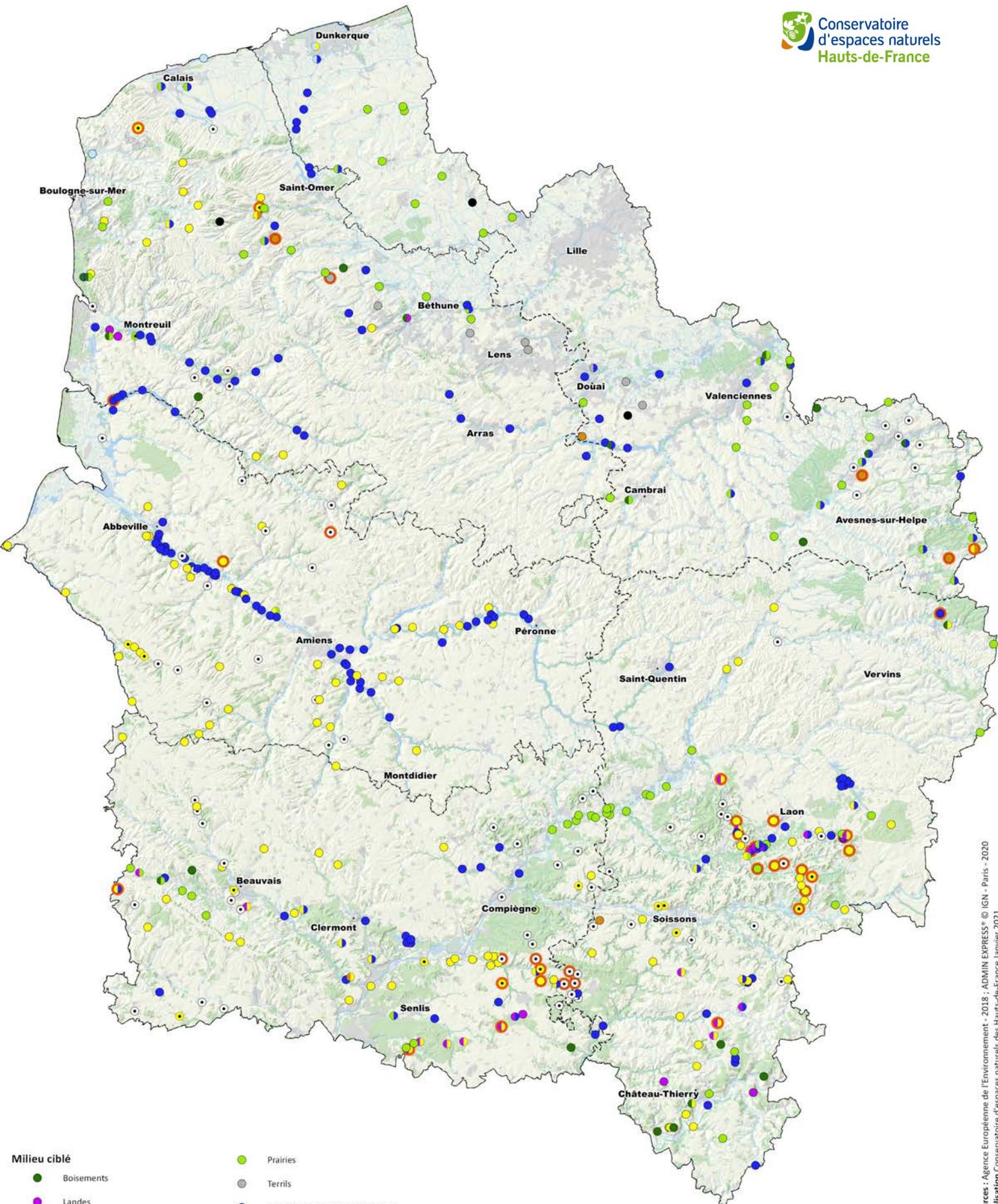
Ils accompagnent également la mise en œuvre de politiques contractuelles : principaux acteurs privés de la mise en œuvre de NATURA 2000 en France, impliqués depuis longtemps dans l'inventaire des ZNIEFF.

L'action des Conservatoires d'espaces naturels est fondée sur la maîtrise foncière et d'usage. Elle s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Leurs interventions s'articulent autour de 4 fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation des milieux naturels.

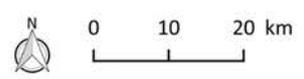


Cartographie des sites gérés en 2020

Carte des sites gérés par le Conservatoire (au 31 décembre 2020)



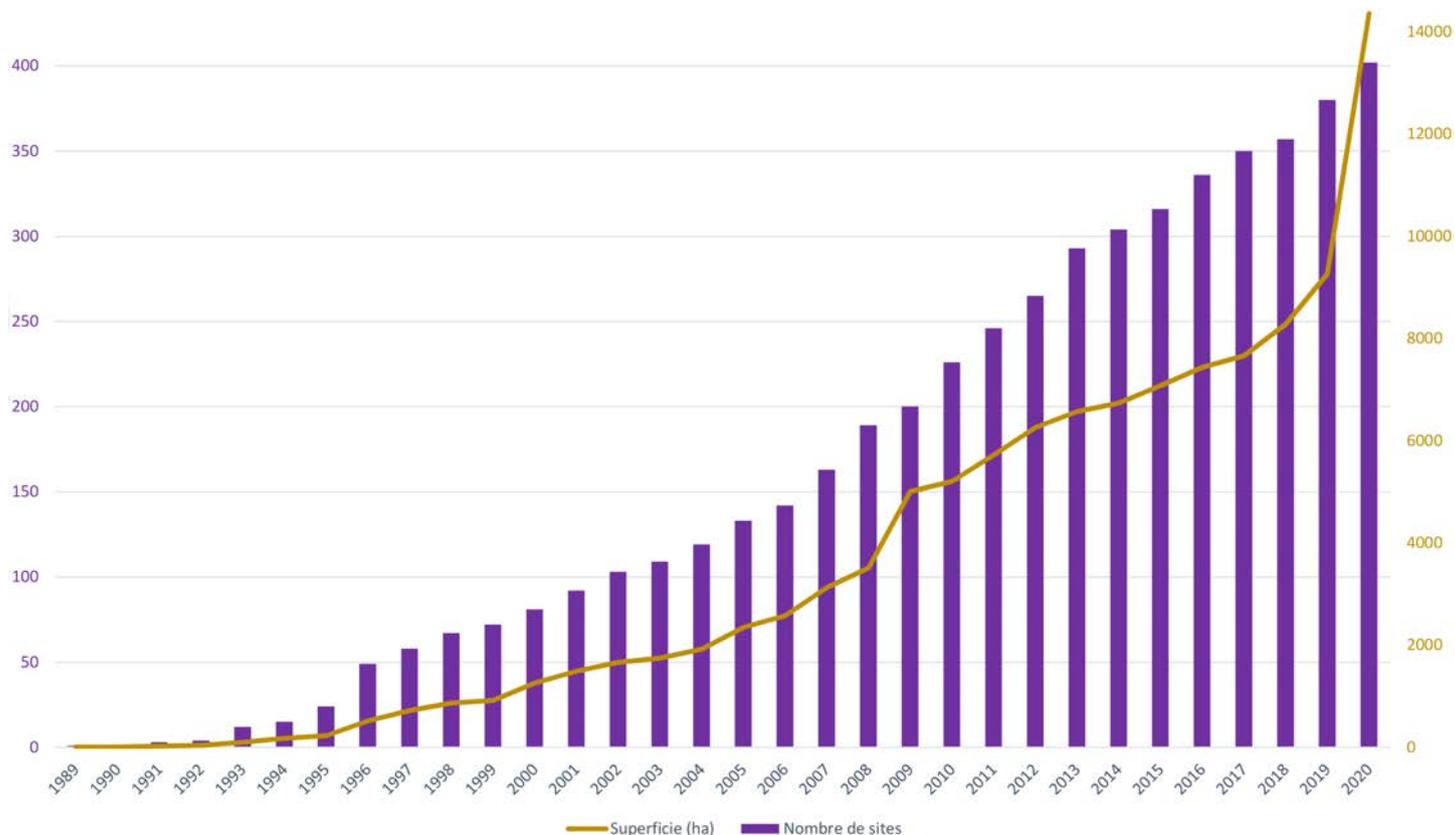
- Milieu ciblé**
- Boisements
 - Landes
 - Milieux côtiers
 - Milieux rupestres et rocheux
 - Pelouses sèches
 - Prairies
 - Terrils
 - Tourbières, marais et plans d'eau
 - Gîte à chauves-souris
 - Autres milieux
 - Enjeu géologique



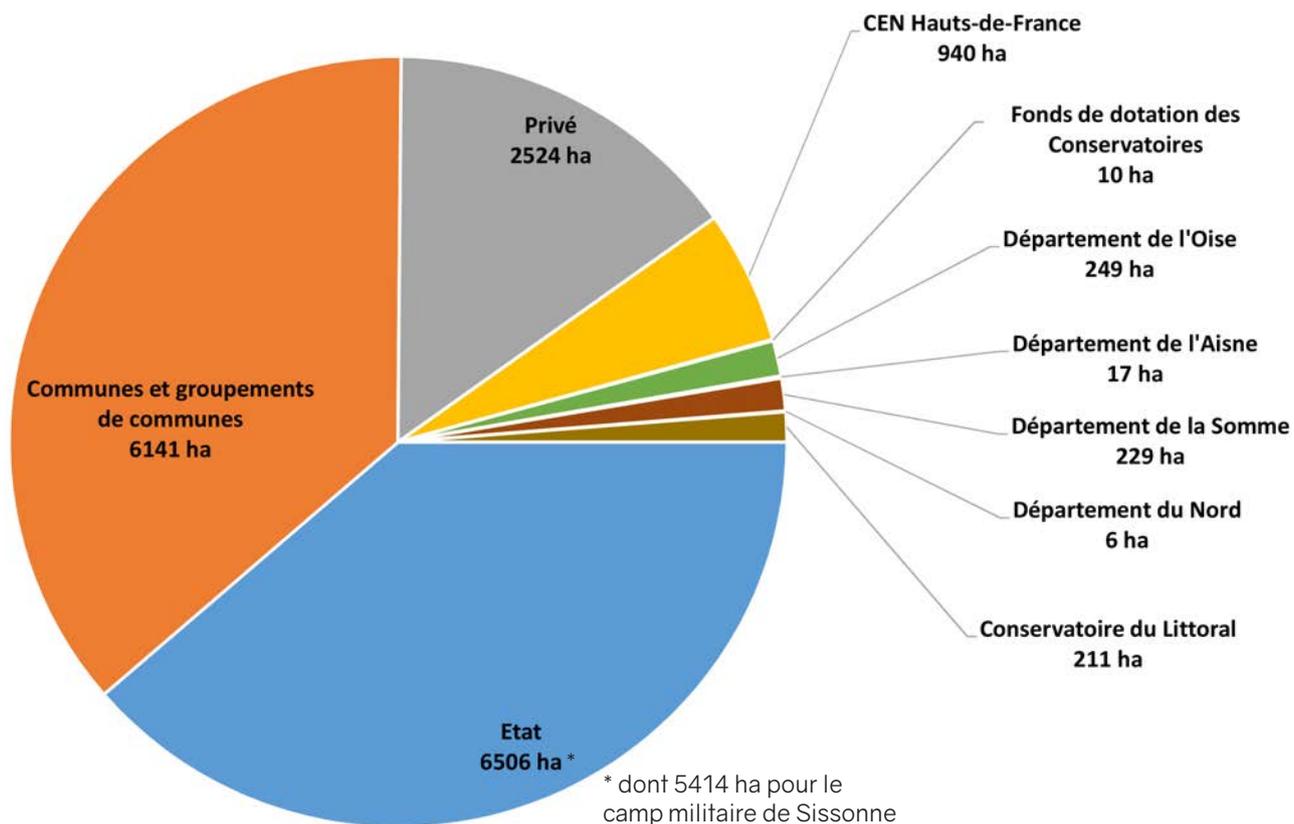
Sources : Agence Européenne de l'Environnement - 2018 ; ADMIN EXPRESS® © IGN - Paris - 2020
 Réalisation Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France Janvier 2021

Évolution du nombre de sites (au 31 décembre 2020)

■ Sites en gestion :



■ Qui est propriétaire des sites contractualisés par le Conservatoire ?
Superficies* par type de propriétaire :

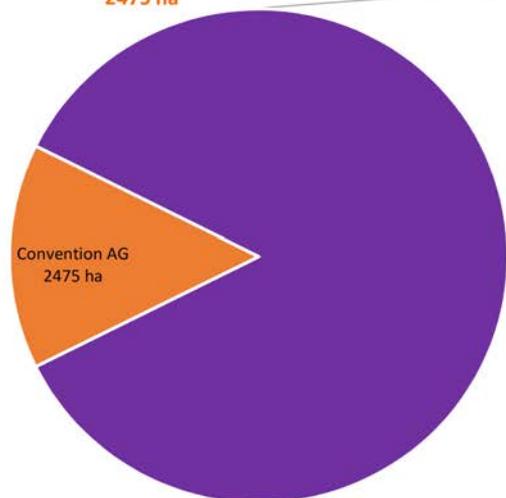


* Chiffres arrondis

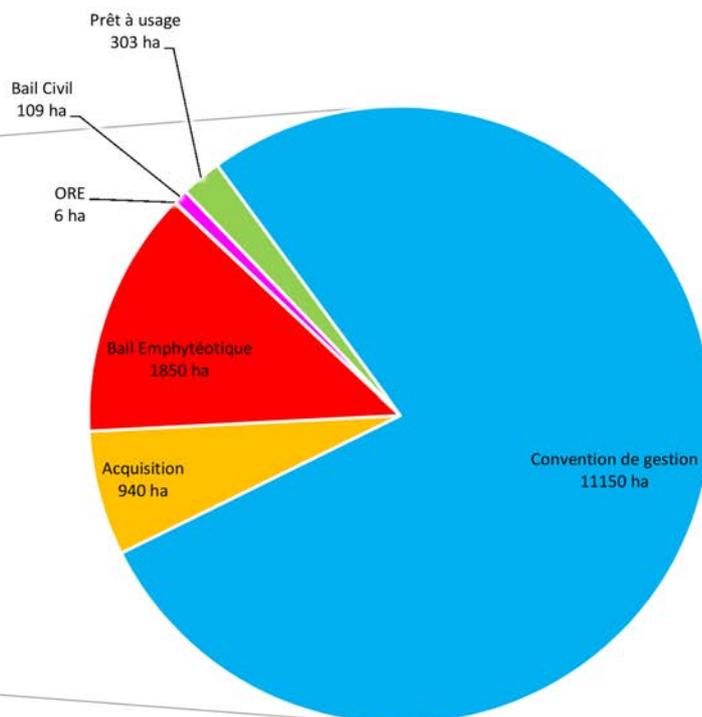
Surfaces d'intervention (au 31 décembre 2020)

■ Superficies* de sites contractualisés par type de contrats :

89 sites en assistance à la gestion
2475 ha

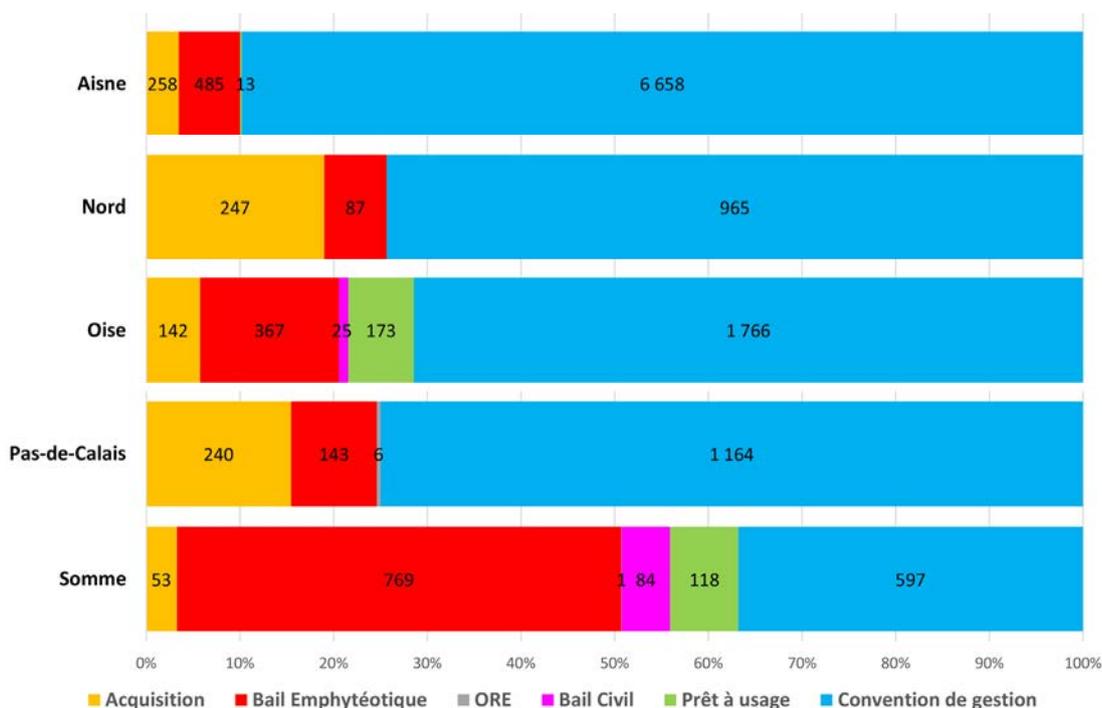


402 sites en gestion
14 358 ha



* Chiffres arrondis

■ Répartition des types de contrats en surface et par département (sites en gestion uniquement)





La connaissance des espèces et de leurs habitats est une clé de la conservation du patrimoine naturel régional. Des suivis écologiques, des expertises scientifiques et des études sont régulièrement menées afin d'améliorer la connaissance de notre environnement régional. Les études et inventaires réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels permettent de définir les priorités d'actions et les outils de gestion les plus adaptés.

En 2020, malgré une sortie plus tardive qu'à l'accoutumé sur le terrain du fait du confinement, les scientifiques du Conservatoire se sont bien rattrapés par la suite comme l'attestent les nombreux résultats mis en avant dans ce rapport. Un focus est fait notamment sur plusieurs études relatives aux pollinisateurs sauvages dont le rôle dans le fonctionnement des écosystèmes est tellement crucial (pages 10-11).

Liste des publications scientifiques

■ Articles

MEIRE G., BRUNEAU M.- Contribution à la connaissance des traits de vie du Criquet palustre *Pseudochorthippus montanus* (Charpentier, 1825) par l'étude d'une population des Hauts-de-France. Matériaux orthoptériques et entomocénologiques, 63-69

CARON N., 2020.- Découverte d'une nouvelle localité de Maillot froment (*Granaria frumentum* Draparnaud, 1801) dans les Hauts-de-France. MalaCo, 16, 15-16

CARON N. & GAUDIN G., 2019. Redécouverte du Liparis de Loesel (*Liparis loeselii* (L.) Rich., 1817) dans l'Aisne. Bulletin de la Société linnéenne Nord-Picardie, 37 : 3-4

TOP D., BOYS D., 2019.- Découverte de *Lithurgus cornutus* en Hauts-de-France (Hymenoptera, Apoidea, Megachilidae). L'Entomologiste picard, 31, 4-6

DE MANINCOR N., HAUTEKEETE N., PIQUOT Y., SCHATZ B., VANAPPELGHEM C., MASSOL F.- Does phenology explain plant-pollinator interactions at different latitudes? An assessment of its explanatory power in plant-hoverfly networks in French calcareous grasslands. Oikos, vol. 129 n°5, 13 p.

HAUGUEL J.-C., MESSEAN A., 2019.- Les sources pétrifiantes dans le département de l'Aisne : diversité hydro-morphologique, végétations bryophytiques et enjeux de conservation. Bulletin de la Société linnéenne Nord-Picardie, vol. 37, 139-160

REY G., TIMMERMANS A., 2018.- L'identification et la reconnaissance individuelle chez la Vipère péliade *Vipera berus* à l'aide de photographies de l'écaillage de la tête en vue dorsale. Retour d'expérience de l'utilisation de deux méthodes Le Héron, Vol 51 - n°3, 97-106

LEMOINE G., REY G., BARBIER S., DECOCQ G., D'HAESELEER J., DROSSART M., FOLSCHWEILLER M., HAUTEKEETE N., NICOLAS B., ROUSSEAU-PIOT J.-S., PLATEAUX L., TOP D., VIDAL E.- Quatre années de prospection dans le cadre du projet Interreg SAPOLL et nouvelles données d'Anthophila (Apoidea) Le Héron, Vol 51 - n°3, 107-116

FISOGNI A., HAUTEKEETE N., PIQUOT Y., BRUN M., VANAPPELGHEM C., MICHEZ D., MASSOL F.- Urbanization drives an early spring for plants but not for pollinators. Oikos, vol. 129 n°11, 1681-1691

■ Atlas

FOLSCHWEILLER M., HUBERT B., REY G., BARBIER Y., D'HAESLEER J., DROSSART M., LEMOINE G., PROESMANS W., ROUSSEAU-PIOT J.-S., VANAPPELGHEM C., VRAY S., RASMONT P.- Atlas des bourdons de Belgique et du Nord de la France, 151 p.

■ Guide

VANAPPELGHEM C., VANDEWEGHE R., DEBAIVE N.- Guide technique de mise en oeuvre d'une étude Syrph the Net - Retours d'expérience de l'Atelier du groupe inter-réseaux Syrphes, Cahier RNF, RNF, 121 p.



Centre de documentation du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (antenne de Lillers) © C. LELONG



Découvertes et résultats de gestion

■ Aisne

Dans les **tourbières et marais alcalins**, quelques résultats majeurs sont à signaler comme le développement d'un nouveau cortège de Laïches, dont La Laïche blonde à Festieux, le retour de l'Orchis négligé et du Mouron délicat à Mont-Saint-Martin. Dans le marais de Branges, nous notons une forte extension spatiale de la Linaigrette à larges feuilles, la poursuite de l'extension de la Gentiane pneumonanthe, du Scirpe pauciflore, de la Parnassie ou encore de l'orchidée *Dactylorhiza traunsteineri*. A Parfondru, la Drosera à feuilles rondes refait son apparition sur la commune après presque 50 ans sans observation. Sur le même site, la Kurzie pauciflore, petite mousse hépatique des tourbières, a été observée et constitue une redécouverte pour les Hauts-de-France. Dans les Marais de la Souche, la Gentiane pneumonanthe et le Liparis de Loesel semblent bien se maintenir avec des effectifs en constante progression.

Pour les **landes humides**, à Fère-en-Tardenois a été retrouvé le Jonc squarreux, 110 ans après sa dernière citation sur le site, suite à une création de dépression. A la Hottée du Diable de Coincy, la lande pionnière restaurée à Jonc squarreux poursuit sa densification (plus de 2000 pieds), parallèlement à l'extension de la Bruyère à quatre angles et Laïche étoilée. A Cessières, le Genêt d'Angleterre est réapparu suite à un étrépage en 2017 (3 pieds dont 1 fleuri).

La restauration de **mares** sur la Réserve de Versigny profite à plusieurs espèces, dont le Triton crêté ou encore l'Anthocère papilleuse, mousse dont il s'agit de la première mention dans les Hauts-de-France.

Les **Pelouses du Soissonnais** et du Sud de l'Aisne profitent particulièrement des dernières années chaudes et sèches (Pasly, Pommiers, Pernant, Belleu), avec l'extension des espèces thermophiles comme la Laïche des bruyères, l'Odontites jaune, le Barbon pied-de-Poule et la Vulpie unilatérale. Sur le Chemin des Dames, ces conditions climatiques sèches, semblent également avoir profité au Grand polycnème, dont le nombre de pieds était plus élevé que les années précédentes. Une étude préliminaire des communautés d'araignées sur ce même territoire a permis de mettre en évidence une belle richesse spécifique et de découvrir plusieurs nouvelles espèces pour les Hauts-de-France.



Orchis de Traunsteiner © A. MESSEAN



Genêt d'Angleterre © M-H. GUISLAIN



Grand nacré © Q. MARESCAUX

■ Nord

Les **prairies humides de Baives et Wallers-en-Fagne** sont majoritairement situées en contrebas des monts de la Callestienne qui font la renommée des deux communes, le long de deux cours d'eau : l'Helpe majeure et le ruisseau de Baives. Les inventaires réalisés en 2020 sur ces parcelles ont permis de découvrir de nombreuses espèces végétales typiques de ces **prairies humides bocagères** : Silaüs des prés, Succise des prés, Achillée sternutatoire, Laïche noire et Saxifrage granulé. Elles illustrent ainsi parfaitement le paysage de la Fagne et la Thiérache, entretenu depuis des siècles par le pâturage et la fauche extensive.

Les **prairies de Moustier-en-Fagne** se trouvent en lisière ouest de la forêt de Trélon. Lors de leur acquisition par le Conservatoire en 2012, les prairies étaient à l'abandon et peu fleuries. La mise en place d'une gestion par fauche agricole exportée avec au moins 20% de bandes refuges annuelles a permis de restaurer des milieux plus fleuris et favorables au retour de papillons de

jour très rares. Les suivis réalisés par les bénévoles locaux et le Conservatoire ont ainsi permis d'observer trois espèces liées au complexe de lisières et prairies humides : le petit Collier argenté (observé en 2019 et en 2020) et le Grand nacré (observé en 2020) dont les chenilles se développent sur diverses espèces de violette ; le Nacré de la sanguisorbe (observé en 2017) dont la chenille se développe sur la Reine des prés. La poursuite des suivis permettra de vérifier l'installation de populations pérennes de ces espèces de grand intérêt patrimonial.



Botryche lunaire © D.TOP



Laïche de Maire © D.TOP

Oise

Première mention du Cornet étroit (*Cochlicella acuta*) pour le département

A l'occasion des inventaires de terrain pour le premier plan de gestion des propriétés départementales des marais de Sacy, une nouvelle espèce a été découverte pour le département de l'Oise. Il s'agit du Cornet étroit (*Cochlicella acuta*), un mollusque connu, pour l'ex Picardie, uniquement sur le littoral et en vallée de la Somme, d'après CLICNAT. Ce dernier affecte plutôt les dunes, dunes herbeuses, parcs et jardins peu humides à proximité de la mer. Il a été découvert au sein de végétations herbacées sèches mais qui ont tendance à être inondées en hiver, une trouvaille originale donc.

Ré-observation du Botryche lunaire après dix ans d'absence

Le site de Paillart est connu pour accueillir plusieurs espèces devenues très rares en Hauts-de-France, comme l'Anémone sauvage (*Anemone sylvestris*) ou encore le Botryche lunaire (*Botrychium lunaria*). Une veille particulière est réalisée sur le site pour ces espèces où le Botryche, qui n'avait pas été revu depuis 2010 a été redécouvert cette année par le conservateur bénévole. Il s'agit d'une espèce de fougère atypique, qui mesure seulement quelques centimètres et que l'on qualifie d'espèce à apparition en éclipse (elle n'apparaît pas tous les ans), elle peut souvent passer inaperçue.

Dans les marais de Reilly, en parallèle de plusieurs opérations de restauration, un suivi annuel de la Laïche de Maire (*Carex mairei*) est réalisé depuis sa découverte en 2009. Avec seulement 25 touffes comptabilisées dans un habitat en cours de dégradation, son état de conservation avait été évalué comme défavorable. Après les premiers travaux de restauration, ce chiffre est passé à 460 touffes en 2016. Cette année, la population atteint plus de 2700 touffes ! Les stations se sont étendues et de nouvelles sont apparues, les opérations de restauration sont donc une belle réussite pour cette espèce, qui ne semble plus en danger sur le site !

Pas-de-Calais

Signalons une **nouvelle halte migratoire régionale pour le Phragmite aquatique** (*Acrocephalus paludicola*), petit passereau paludicole faisant l'objet d'un plan national d'actions. Notre région, en particulier à l'ouest, est concernée par le passage migratoire post-nuptial. L'espèce qui se reproduit en Europe de l'est, traverse en fin d'été la Belgique, la France, l'Espagne et le Portugal pour rejoindre ses quartiers d'hivernage en Afrique. Durant ce périple de plusieurs milliers de kilomètres, il s'arrête plusieurs fois pour se reposer et se nourrir. Il trouve au sein de roselières hautes un refuge et au sein de végétations hygrophiles basses (cariçaias, prairies humides et mésohygrophiles) les insectes qui constituent sa ressource alimentaire.

Depuis 2010, sous l'impulsion du Plan Régional d'Action (PRA) animé par le Conservatoire avec le soutien de Cap Hornis baguage, la connaissance des sites de haltes en région a beaucoup évoluée. Pour le Nord et le Pas-de-Calais, 10 sites de haltes étaient connus avant cette date. En 2020, ce nombre s'élève à 19.

Le **marais de Villiers** est à ce jour le dix-neuvième site découvert. C'est par le baguage essentiellement que l'inventaire des sites de halte est réalisé. Ainsi, courant août 2020, 9 filets ont été posés à l'interface de cladiaies et de cariçaias turficoles et 12 sessions de capture ont été réalisées par des bénévoles de Cap Hornis baguage, selon le protocole ACROLA créé par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) pour le Muséum national d'Histoire Naturelle. Trois individus ont pu être capturés au cours du protocole, 2 adultes et 1 juvénile, attestant de l'utilisation du site par l'espèce lors de sa migration post-nuptiale. Cependant, les effectifs sont faibles vis à vis des deux sites majeurs du Pas-de-Calais (incidences des captures 2 à 3 fois inférieures). Le contexte écologique globalement favorable à l'espèce entre les estuaires de la Canche et de la Somme provoque peut-être une dilution spatiale du flux migratoire expliquant ce faible nombre de captures. Une autre hypothèse peut être émise, celle de la ressource alimentaire, peut-être plus limitée sur les biotopes de tourbières en fin d'été.



Phragmite aquatique © L. ROUSSEAU

■ Somme

Sur les tourbières de la **vallée de la Somme**, à Corbie, les travaux de restauration des tremblants tourbeux menés depuis plusieurs années ont permis d'étendre les espèces typiques de ces milieux et notamment la Grande Douve, espèce protégée en France, avec l'apparition d'une station d'une soixantaine de m².

Au **marais de Tirancourt**, après avoir contacté le Butor étoilé et la Marouette ponctuée en avril, c'est bien la Marouette de Baillon qui s'est cantonnée en juin sur le secteur restauré de roselières et frayère à Brochet. La présence de cette espèce discrète (elle chante la nuit), qui en l'état des connaissances ne compte que quelques couples nicheurs en France, soulignent les potentialités d'accueil des marais de la vallée de la Somme lorsque les niveaux d'eau sont suffisants (le site bénéficie d'un soutien des niveaux d'eau) et que la quiétude des milieux est respectée.

Côté coteaux, à Bray-sur-Somme où le Conservatoire est devenu gestionnaire en 2020, outre la découverte du Dectique verrucivore, plusieurs espèces remarquables ont été découvertes suite au contrat Natura 2000 de restauration des pelouses réalisés en partenariat avec l'Ameva. Notons l'Hespérie des sanguisorbes, papillon de jour rare dans la région, et le Libanotis des montagnes, plante présentant de belles populations en haute-Somme. Enfin, la Cordulie à corps fin, libellule protégée en Europe, profite des travaux de réouverture pour venir se chauffer au Soleil à proximité des étangs qu'elle fréquente.

A Gauville, en **vallée de la Bresle**, en plus de la Coronelle lisse qu'il a vue et comptée régulièrement, Yvon Decayeux a observé une Vipère péliade sur le coteau dont il est conservateur bénévole. La dernière observation remontait à 2014.

Sur le **Fond Mont Joye** (Dury/Saint-Fuscien), 154 espèces de papillons de nuits ont été recensées en 2020 lors du renouvellement des inventaires. Au total, ce sont près de 250 espèces qui ont été contactées sur le site depuis 2010. Les compléments d'inventaires permettent de découvrir des espèces rares jamais citées sur le site comme la Noctuelle enfumée ou l'Abriomade ochracée, et de confirmer la présence d'autres comme la Noctuelle des Pois qui n'avait plus été revue depuis 1964. La Verdoyante, dont le site abrite l'unique station régionale connue de ces 10 dernières années, n'a pas été revue malgré des recherches spécifiques.



Grande Douve © R. BENTOU



Hespérie des sanguisorbes © D. ADAM

■ Découverte exceptionnelle à l'échelle Hauts-de-France

Observation de l'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*) dans l'Oise après plus d'un siècle d'absence

Après des travaux de débroussaillage en 2010, une espèce exceptionnelle pour les Hauts-de-France a fait son retour au marais de Monceaux, à Sacy, après plus d'un siècle d'absence. Il s'agit de l'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*), une orchidée qui pousse dans les bas marais alcalins et les marais arrière-littoraux.

L'espèce sera suivie de près et des opérations de sauvegarde de l'espèce seront envisagées avec le Conservatoire botanique national de Bailleul.

A noter qu'on ne connaît qu'une seule autre mention récente de l'Orchis des marais en Hauts-de-France, dans les marais arrière-littoraux de Merlimont Cucq.



Orchis des marais © A. PENCOAT JONES



Études sur les pollinisateurs



Tente Malaise ©

■ Étude *Syrph the net*

Dans le cadre du projet Life Anthropofens, deux études sur les communautés de Syrphes (Diptères) du marais de Sacy-le-Grand (60) et du marais de Villiers (62) ont été menées en 2020.

Il s'agissait, avec l'aide de deux stagiaires, d'inventorier les espèces présentes sur ces marais et d'analyser l'état écologique de ces habitats, avant les travaux de restauration, à l'aide de la méthode *Syrph the Net*.

Dans un premier temps, il faut dresser un inventaire des syrphes. Il est basé sur la pose de tentes Malaise (du nom de son auteur René Malaise) disposées sur le site. Leurs emplacements sont choisis en fonction des habitats étudiés. L'analyse, conduisant à évaluer l'état écologique, est réalisée en comparant les espèces observées aux espèces prédites sur ces habitats. La méthode *Syrph the Net* met à disposition un ensemble d'outils permettant de réaliser ces prédictions et ces analyses.

Sur les marais de Sacy et de Villiers, respectivement 2350 et 2046 individus de Syrphes ont été déterminés pour 95 et 67 espèces soit 40 % et 28 % de la faune des Hauts-de-France. Aucune nouvelle espèce pour la région n'a été découverte mais notons la mention d'*Orthonevra plumbago* citée pour la seconde fois en région sur le marais de Sacy, une espèce particulièrement rare en France. Elle est particulièrement inféodée aux sources et suintements, dans les marais oligo-mésotrophes et les aulnaies. Les analyses de l'intégrité écologique ont été initiées mais non encore finalisées.

Ces pièges à interception collectent de nombreux autres taxons comme d'autres familles de mouches mais également des coléoptères, des abeilles ou guêpes, etc. Une partie de ces groupes ont aussi été triés pour déterminations ultérieures et transmises à des personnes référentes. Les premiers retours permettent d'améliorer grandement la connaissance de ces milieux et mettent en avant leur richesse, mais les échantillons n'ont pas encore été entièrement traités. De belles découvertes vous seront annoncées dans le courant de l'année 2021.

■ Étude des réseaux d'interactions plantes/pollinisateurs sur le marais de Villiers (62)

Dans le cadre du programme Life Anthropofens, il est prévu d'étudier les services écosystémiques rendus par les tourbières alcalines.

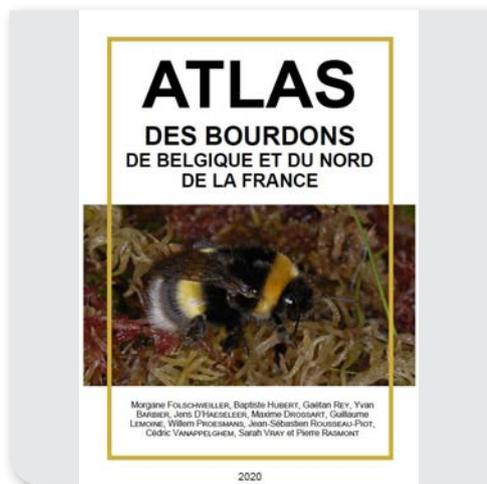
La fonction de pollinisation a ainsi été étudiée sur le marais de Villiers (62) en identifiant le réseau d'interactions entre les plantes à fleurs et des insectes pollinisateurs : les syrphes et les abeilles sauvages. Cette étude a été réalisée grâce à un stage de 6 mois assuré par un étudiant en master 2.

La période d'échantillonnage initialement prévue à partir de mars a été contrainte par le contexte sanitaire et les premiers prélèvements n'ont pu s'effectuer que début mai. L'échantillonnage s'est effectué au sein de trois placettes de 1 ha préalablement définies sur lesquelles 3 sessions de prélèvement par jour ont été réalisées deux fois par mois. Au cours de ces sessions, les abeilles et les syrphes observés sur des fleurs ont été prélevés avec identification systématique de la plante butinée.

Au total ce sont 41 espèces de syrphes, 37 d'abeilles et 68 espèces de plantes à fleurs qui ont été observées entre mai et fin août. En nombre d'individus capturés, les genres d'abeilles *Bombus* et *Hyaleus* sont les plus représentés. Les plantes les plus butinées sont le Cirse des marais et la Menthe aquatique. Toutes zones confondues, ce sont 956 interactions qui ont été observées pour 126 h de capture sur le terrain. Les résultats sont disparates selon les placettes car fortement dépendants de leur composition floristique, notamment dans les zones composées principalement de roselières, cladiaies, cariçaias pauvres en plantes à fleurs, contrairement aux zones prairiales. 20 % des pollinisateurs observés ont une forte dépendance à certaines espèces de plantes comme par exemple la Mélitte de la Salicaire (*Melitta nigricans*) pour laquelle toutes ses interactions concernaient la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*). Seules 5 % des plantes à fleurs sont strictement dépendantes d'une seule espèce de pollinisateur en particulier.



Melitta nigricans © C. SEIGNEZ



Les données de 197120 spécimens de bourdons ont servi à l'élaboration de cet atlas.

■ Atlas transfrontalier des bourdons

Dans le cadre du programme SAPOLL, un atlas des 31 espèces de bourdons observés en Belgique et dans le Nord de la France (Hauts-de-France et Ardennes) sur la période comprise entre 1810 et 2019 a été publié en mars 2020 sous la coordination de l'Université de Mons. Parmi l'équipe d'auteurs de cet atlas, trois sont issus de l'équipe du CEN Hauts-de-France.

Cet atlas synthétise la connaissance des bourdons accumulée depuis de nombreuses années. Les données de 197120 spécimens de bourdons ont servi à l'élaboration de cet atlas. Ils ont été collectés par 2574 observateurs dont 2 % d'entre eux (55) ont produit 85 % des données.

Pour la région des Hauts-de-France, seuls 10 918 spécimens ont été prélevés. Les résultats de ces prospections sur le territoire d'étude ont été cartographiés sur des carrés UTM de 10 x 10 km pour trois périodes distinctes : avant 1950, entre 1950 et 2000 et de 2000 au 31 mars 2019. La couverture de prospection concerne 601 carrés de 10 x 10 km échantillonnés sur les 876 présents dans l'aire d'étude.

Ce taux de couverture est très variable d'une région à une autre avec près de 94 % en Belgique et 49 % pour le nord de la France, avec de fortes variations

départementales dans la région des Hauts-de-France : 85 % pour le Nord, 81 % pour le Pas-de-Calais, 46 % pour la Somme, 30 % pour l'Aisne et 16 % pour l'Oise.

Un gros travail de prospection pour affiner les résultats dans les Hauts-de-France est à produire dans les années à venir pour affiner la connaissance régionale des bourdons car de vastes territoires sont vierges de données. Parmi les 31 espèces observées entre 1810 et le 31 mars 2019, 30 concernent la Belgique et 29 le nord de la France. Il est à noter que pour les Hauts-de-France 21 espèces ont été observées depuis 2000 contre 27 avant 1950. D'une manière générale la faune des bourdons de l'aire d'étude s'appauvrit peu à peu avec une perte de 7 espèces comme le Bourdon velouté (*Bombus confusus*) et le Bourdon Danois (*Bombus soroensis*) par exemple. Ce travail indique également qu'en plus de s'appauvrir la faune des bourdons dans l'aire d'étude se banalise avec seulement 5 espèces bien présentes sur l'ensemble du territoire.

Études liées aux zones humides

■ Bilan du programme « référentiel ICOCAM »

Dans le cadre d'un appel à projet financé par l'Agence de l'eau Artois-Picardie en 2018, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et l'Association des entomologistes Picards ont proposé d'établir un référentiel des communautés de coléoptères aquatiques pour « l'indicateur composite des coléoptères aquatiques des mares » (IcoCAM) entre 2018 et 2020.

Cet indicateur a été développé par le Groupe d'études des invertébrés armoricains (GRETIA). Il permet de dresser les potentialités biologiques d'une mare au regard de la communauté des coléoptères aquatiques qu'elle héberge. Cet indicateur se décompose en quatre parties relatives à la rareté et la spécialisation des espèces, la diversité spécifique et la richesse fonctionnelle des communautés (comme le mode d'alimentation, les habitats larvaires, etc.).

Le Conservatoire d'espaces naturels s'est formé à ce protocole depuis quelques années mais pour que l'indicateur soit pleinement opérationnel sur le bassin Artois Picardie, il manquait la création d'un référentiel, c'est à dire un ensemble de mares prospectées de manière standardisée. Cet ensemble de mares sert de référence pour évaluer une mare.

67 mares ont été prospectées au cours de ce programme ce qui porte à 144 le nombre de mares incluses dans le référentiel rendant robuste l'utilisation du protocole dans le bassin. Elles sont réparties équitablement dans chaque sous-bassin versant du bassin Artois Picardie. 130 espèces ont été observées durant ces prospections, ce qui représente 60 % du nombre d'espèces de coléoptères aquatiques connues dans le bassin. Daniel Lohez de la Société entomologique du Nord de la France, nous a, encore une fois, été d'une aide précieuse pour valider les déterminations. Deux espèces ont été observées pour la première fois dans les Hauts-de-France au cours de cette étude, ainsi qu'une 3^{ème} station de *Halipus flavicollis*, espèce uniquement connue en France dans le département du Nord.

Nous remercions vivement Baptiste Hubert, parti pour la Loire-Atlantique, pour les 12 années passées au Conservatoire et qui a porté cette étude de bout en bout.



Halipus fulvicollis © B. HUBERT



■ Indicateurs de suivis des Milieux Humides pour le Bassin Artois-Picardie

Dès 2013, des réflexions sur le bassin Artois-Picardie ont permis de mettre en lumière le besoin d'évaluer les effets des travaux de restauration et d'entretien des milieux humides du bassin.

Dès lors, la mise en place d'indicateurs de suivis harmonisés à l'échelle du bassin a été une évidence. Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, en partenariat avec les acteurs du bassin Artois-Picardie (CBNBI, GON, Picardie Nature) a ainsi proposé différents indicateurs de suivis :

- adaptation de protocoles nationaux (Mhéo) au contexte



Mare prospectée dans le cadre de cette étude © B. HUBERT

Artois-Picardie avec les indices floristiques d'engorgement et de fertilité du sol, la dynamique hydrologique de la nappe et l'intégrité du peuplement d'odonates ;

- proposition d'indicateurs spécifiques BIMH BAP : indicateur *Syrph the Net*, indicateur hétérocères et Indicateur composite Coléoptères Aquatiques des Mares (IcoCAM).



Kurzia pauciflore © N. CARON

■ Bilan d'une étude régionale sur les characées

Un bilan de l'état des connaissances des characées sur les sites du Conservatoire a été dressé en 2020. Au total, 531 données sont disponibles pour la période 2005-2020, correspondant à 15 espèces différentes soit environ 60% des espèces régionales connues.

Parmi celles-ci, 11 d'entre-elles peuvent être considérées comme d'intérêt patrimonial car menacées ou rares à l'échelle des départements picards et par extrapolation à l'échelle régionale.

Certaines espèces considérées comme a minima rares et menacées sont bien représentées sur les sites contractualisés du Conservatoire (CEN). C'est le cas notamment des espèces des tourbières et marais alcalins mésotrophes comme *Nitellopsis obtusa* et *Chara polyacantha* présentes sur de nombreux sites. De plus, les sites du CEN jouent un rôle non négligeable dans le maintien de différents taxons très rares comme *Nitella flexilis* et *Nitella gracilis*, dont environ la moitié des stations connues en région sont situées sur des sites du Conservatoire.

Au total 87 sites contractualisés (soit 18 % des sites) bénéficient d'au moins une mention de characées. Certains sites abritent une richesse très élevée de l'ordre

de 9 espèces et figurent parmi les plus riches de la région c'est le cas notamment du marais de Sacy dans l'Oise et du marais de Villiers dans le Pas-de-Calais qui disposent ainsi d'une grande responsabilité pour ce groupe à l'échelle régionale. Il existe également des sites qui n'abritent pas une diversité importante mais qui hébergent des espèces très rares ou très menacées à l'échelle picarde. C'est le cas d'un petit groupe de sites situés au sud de l'Aisne dont fait partie le Bois brûlé à Reuilly-Sauvigny.

■ Évaluation de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000 sur les mares de Sorrus (62)

Pour étudier l'efficacité des mesures de gestion au sein du réseau Natura 2000 à l'échelle de la parcelle gérée, l'Office français de la biodiversité (OFB) a lancé un appel à manifestation d'intérêt reposant sur une méthodologie définie en amont par l'Unité Mixte Scientifique PatriNat (OFB-MNHN-CNRS).

Elle repose sur des indicateurs et des protocoles à mettre en œuvre pour suivre l'effet des mesures sur l'habitat ou les espèces ciblées pour la conservation.

L'objectif de ce programme est de faire le lien entre les actions de gestion et l'évolution d'une série d'indicateurs. Le Conservatoire accompagné par l'UMS PatriNat met en place ce programme depuis 2020 sur un site géré depuis près de 25 ans, le communal de Sorrus dans le Pas-de-Calais. Il concerne 6 mares : 2 mares gérées et 4 mares témoins. Ce sont 10 indicateurs qui ont été mis en place en 2020 et pour une durée de 5 ans (2020-2024) par une équipe projet composée de 6 salariés du Conservatoire. Parmi ces indicateurs, il peut être cité la cartographie des végétations des mares, l'hydrologie et la physico-chimie de l'eau, les Odonates et les Coléoptères aquatiques. Chacun des différents indicateurs sera relevé à diverses fréquences tout au long du programme. En 2020, une première mare a bénéficié d'actions de gestion comme le curage, le débroussaillage de ses abords, le démantèlement d'une clôture et la pose d'une sonde limnimétrique. Toutes les données récoltées par l'équipe projet sont saisies dans une base transmise en fin d'année à l'UMS PatriNat qui en assurera leurs analyses.



Curage de l'une des mares sur le Communal de Sorrus ©

Parmi les renouvellements de plans de gestion...



Zygène de la carnirole © D.AMAM

■ Observations remarquables sur les coteaux de la Bresle (80)

De nombreux inventaires ont été menés en 2020 dans le cadre du renouvellement du plan de gestion du réseau de coteaux calcaires s'étendant de Neuville-Coppegueule à Le Quesne, à cheval sur la vallée de la Bresle et du Liger, un de ses affluents.

Plusieurs observations et découvertes remarquables ont été faites et concernent surtout la faune. 53 espèces de papillons de jours et de zygènes ont été observées parmi lesquelles les premières observations de la Zygène des thérésiens, de la Turquoise de l'Hélianthème et du Thécla du chêne. La Zygène de la carnirole, espèce en danger d'extinction en ex-région Picardie, a été revue à Le Quesne près de 20 ans après sa dernière observation.

Plusieurs inventaires de papillons de nuit ont été menés et ont permis les premières observations de l'Hémithée du Genêt, de la Phalène flagellée et de la Phalène de l'Euphorbe

sur le réseau de sites, trois géomètres très rares dans le département de la Somme. La faune de la nuit a révélé d'autres belles richesses avec la présence de la Salamandre, de l'Alyte accoucheur et de la Chevêche d'Athéna sur de nouveaux coteaux. Côté reptiles, la Coronelle lisse a été observée sur quatre des cinq coteaux, tendant à montrer une population en bon état de conservation.

Si aucune découverte floristique remarquable n'a été faite, notons que la Céphalanthère à longues feuilles, la Gymnadénie odorante et la Mélampyre à crête, trois espèces menacées d'extinction en Hauts-de-France, se maintiennent toutes sur le site.

■ Bilan du diagnostic écologique du camp militaire de Sissonne (02)

Depuis 2008, de nombreux travaux de restauration et de gestion ont été entrepris afin de réaliser les objectifs à long terme de la gestion conservatoire sur le camp militaire de Sissonne – CENZUB 94°RI.

A l'occasion du renouvellement du plan de gestion en 2020, un important travail de terrain (60 jours de prospection) a été réalisé par Nathalie MAILLET, stagiaire ingénieur agronome. Ont ainsi été cartographiées plus de 750 ha de prairies et pelouses sèches.

La surface en pelouses à Fétuque de Léman, habitat visé par la restauration, est en progression depuis 2015 et il s'agit de l'habitat majoritaire sur la cartographie complète. De plus, l'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire montre que ces surfaces sont majoritairement en bon état de conservation.

Cette étude confirme que les travaux menés par le Conservatoire sur le camp de Sissonne donnent des résultats très satisfaisants quant aux habitats naturels qui s'y développent et à la flore patrimoniale qu'ils abritent.

Par ailleurs 36 espèces floristiques d'intérêt patrimonial ont été suivies en 2020, comme l'Epipactis de Müller (dernière observation de 2007), les populations de Gaillet glauque, Laïche pied-d'oiseau, Anémone sauvage, Anémone pulsatile, Passerine annuelle (seule localité actuelle des Hauts-de-France).

En parallèle, des suivis oiseaux étaient menés par des bénévoles du Conservatoire (Pouillot de Bonelli, Pie-grièche écorcheur).

Des prospections sur les papillons de jours menées par le VZW Durme de Belgique ont permis de découvrir l'Hespérie des potentilles, un papillon considéré disparu du nord de la France depuis les années 1980.



Pelouses sur le camp militaire de Sissonne © N. MAILLET



Anémone pulsatile © R. MONNEHAY



Étude topographique et bathymétrique par drone



Carte topographique du Marais de Glisy

Au total, ce sont plus de 70 millions de points topographiques de précision centimétrique qui ont été relevés sur les 40 ha que compte le marais communal. A partir de ces données, une modélisation des drainages superficiels, pour la plupart invisible à l'œil, a pu être effectuée.

■ Le Marais de Glisy (80) passé au crible

Depuis 2017, le Conservatoire accompagne la commune de Glisy pour la préservation et la mise en valeur de son marais.

Parce qu'il a été largement remanié au cours du XX^{ème} siècle, il nous était nécessaire de mieux comprendre la topographie du site pour envisager les actions de conservation à mettre en place, notamment le soutien des niveaux d'eau.

La technologie LiDAR, porté par drone aérien, a été déployée pour réaliser une cartographie précise de la topographie du site. Cette technologie repose sur l'émission d'un faisceau laser qui réfléchit sur chaque obstacle qu'il traverse (ici une branche, une feuille et le sol). Comme la vitesse de la lumière est une valeur constante, le LiDAR est capable de calculer la distance le séparant de la cible. Parce que les ondes ne traversent pas l'eau, les relevés ont été effectués en période d'étiage (novembre) et un drone aquatique a été utilisé pour relever l'altimétrie des fonds d'étangs.

Parmi les bilans de gestion en faveur d'une espèce...

■ Bilan de la gestion des stations d'Eresus sur le Chemin des Dames (02)

A l'échelle des Hauts-de-France, l'Eresus coccinelle (*Eresus kollari*) n'est connue que sur deux sites du réseau de Coteaux du Chemin des Dames (Oeuilly & Neuville-sur-Ailette).

Ainsi, elle fait partie des espèces les plus emblématiques de ce territoire. Compte tenu de sa rareté et des enjeux liés à sa conservation, cette araignée fait l'objet d'un suivi régulier de ses populations depuis 2008. Ce suivi passe par la recherche minutieuse de la partie aérienne des terriers, formant un auvent entremêlé dans les débris végétaux.

En 2020, un peu plus de 600 terriers sur Oeuilly et près de 300 sur Neuville-sur-Ailette ont été recensés. En comparaison au premier comptage réalisé en 2008, les effectifs se sont vus multipliés par 9 pour le premier site et 5 pour le deuxième.

Ces résultats encourageants sont à mettre en relation avec les opérations de restauration et d'entretien, passant par de la coupe de ligneux pour améliorer l'exposition des pelouses et par des fauches exportatrices ponctuelles des végétations herbacées.

Ces fauches permettent de maintenir des faciès de pelouses assez ras avec des portions de sol sableux à nu. Cette imbrication de milieux pionniers sableux et herbacés en pente constitue son optimum sur ces deux sites.



Partie aérienne des terriers, formant un auvent entremêlé dans les débris végétaux © N. CARON



Eresus kollari © N. CARON

Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire les acquiert, les loue ou passe des conventions pluriannuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). S'adaptant au contexte, il intervient aussi via des outils réglementaires comme une réserve naturelle. S'appuyant sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires, l'association œuvre avec les collectivités et les acteurs locaux (élus, associations, riverains, agriculteurs) pour assurer une préservation partagée du patrimoine naturel.

L'année 2020 est marquée par une forte progression en nombre de sites d'intervention comme en surface. Afin de mettre en œuvre le programme LIFE Anthropofens, pour lequel l'Europe demande des garanties de longue durée quant aux sites d'intervention, plusieurs baux emphytéotiques de 20 à 99 ans ont été signés sur de nouveaux sites, ou leur renouvellement anticipé. Le Conservatoire a également signé ses deux premières ORE (obligation réelle environnementale), nouvel outil issu de la loi portant reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016, créant une servitude environnementale sur les terrains désignés.

Nouveaux sites 2020

■ Aisne

Dans le département de l'Aisne, **9 nouveaux actes, dont une acquisition**, ont été signés **pour un total de l'ordre de 150 ha**.

5 Convention de gestion ont été signés avec des propriétaires privés, 2 avec des collectivités et une entre l'Entente Oise-Aisne et les communes d'Hirson et de Saint-Michel pour la mise en œuvre de mesures compensatoires sur deux sites.

En vallée de l'Oise, sur la commune de Travecy, le Conservatoire a pu avec le soutien financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie acquérir **13,4 ha de prairies inondables à enjeux**. Cette acquisition s'insère dans un réseau de prairies déjà sous gestion conservatoire.

En vallée d'Ardon au sud de Laon, une convention de partenariat a été signée avec la commune de Vaucelles-et-Beffecourt et le Syndicat de l'Ardon sur un ensemble de zones humides d'environ 72 ha composé de prairies, mégaphorbiaies et de boisements.

A noter sur une des mares prairiales la présence d'une importante population d'Ache inondée (*Helosciadium inundatum*), petite ombellifère amphibie des bords de mares rarissime en Hauts de France en dehors des marais littoraux et de l'Audomarois. Les végétations de Hautes herbes hébergent une population du papillon, Nacré de la Sanguisorbe, dont les chenilles se nourrissent de la Reine des prés. Une autre convention de gestion a été signée dans cette même vallée pour une dizaine d'hectares de zones humides avec un propriétaire privé en extension de terrains déjà gérés en partenariat avec la commune de Royaucourt-et-Chailvet.

Sur les environs du Chemin des Dames, deux conventions avec des propriétaires privés vont permettre de compléter d'un peu plus de 3 ha le réseau de pelouses calcicoles en gestion conservatoire dans ce secteur.

Dans le sud du département, une convention de partenariat a été signée pour la préservation et la restauration de **l'Étang de la Verrerie**. Cet étang est tout à fait représentatif des étangs sur argiles à meulrières des plateaux de la Brie. Les substrats exondés en fin d'été permettent notamment le développement des rares communautés amphibies à Scirpe à inflorescence ovoïde. Des espèces de libellules remarquables, dont la Leucorrhine à large queue étaient citées par le passé, elles seront de nouveau recherchées. Le développement de la contractualisation de boisements favorables au Sonneur à ventre jaune s'est poursuivi avec le conventionnement d'un boisement privé d'une trentaine d'hectares sur la commune de Charly-sur-Marne et de chemins forestiers humides communaux de la commune d'Essômes-sur-Marne.

Dans le nord du département, c'est une convention avec les communes d'Hirson et de Saint-Michel qui a été signée en vue de garantir via des baux emphytéotiques la mise en œuvre de mesures compensatoires liées à l'arasement d'un seuil à Hirson. Ces mesures visent plus particulièrement, en collaboration avec le Conservatoire botanique national de Bailleul, à préserver et restaurer des populations de Dorine à feuilles opposées et plus globalement à préserver le patrimoine naturel de deux sites situés sur les abords du Gland, affluent de l'Oise, sur lequel on peut régulièrement observer le Cingle plongeur.



Marais de Vaucelles-et-Beffecourt
© D. FRIMIN

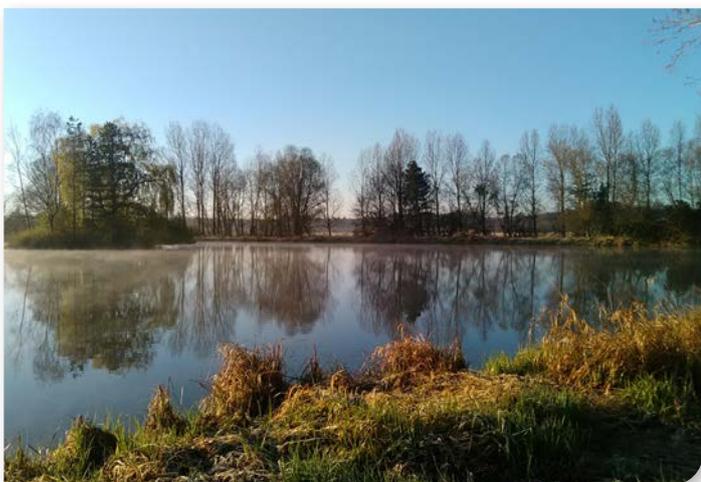
■ Signature d'actes dans le cadre de la fusion

La fusion des deux anciens Conservatoires en une seule entité a amené à procéder au transfert du foncier de l'entité absorbée (le Conservatoire de Picardie) vers l'entité absorbante (le Conservatoire du Nord Pas-de-Calais, devenant le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France). Pour ce faire, un acte notarié doit valider le transfert des

propriétés et baux emphytéotiques contractés initialement par le Conservatoire de Picardie, de sorte que le « nouveau propriétaire » soit bien enregistré dans les bases de données du ministère des finances. Ce sont ainsi 89 titres de propriétés, et près de 70 baux emphytéotiques qui sont officiellement transférés au Conservatoire des Hauts-de-France.



RNR des Prairies du Val de Sambre © B. GALLET



Extension de la RNR des Prairies du Schoubrouck © M. BINET

■ Nord

Le Conservatoire poursuit son intervention dans l'**Avesnois** en confortant ses sites gérés par des acquisitions et contractualisations choisies au sein des réseaux écologiques.

Le **val de Sambre** est particulièrement ciblé avec des acquisitions à Berlaimont, Sassegnies et Maroilles où le maintien d'une activité d'élevage extensif est garante des enjeux écologiques et des paysages.

Le maintien des **prairies humides bocagères** est en particulier recherché via le partenariat foncier mis en place avec la SAFER Hauts-de-France. La gestion d'espaces naturels sensibles du Département du Nord permet aussi désormais de mutualiser les moyens pour la mise en valeur de ces espaces.

De la même manière, une acquisition via la SAFER et une contractualisation avec le Département du Nord permettent de renforcer le site naturel géré des monts de Baives et environs sur des milieux humides adjacents au ruisseau de Baives affluent de l'Helpe majeure, ainsi que sur des milieux secs et calcaires de La Calestienne.

Dans l'**Audomarois**, c'est la Réserve naturelle régionale des prairies du Schoubrouck à Noordpeene qui se renforce avec une extension propriété du Conservatoire du littoral et gérée par nos soins. Les prairies fauchées et pâturées des casiers hydrauliques de l'Aa y sont désormais protégées.

Les sites de la **vallée de l'Yser** (Herzeele, Coq de paille de Flêtre) sont quant à eux désormais définitivement protégés par acquisition, ils étaient gérés par voie contractuelle avec Nord nature environnement et les guides des Monts de Flandre jusque là.

Enfin, comme chaque année, le Conservatoire intervient sur plusieurs nouveaux sites en assistance à la gestion, souvent

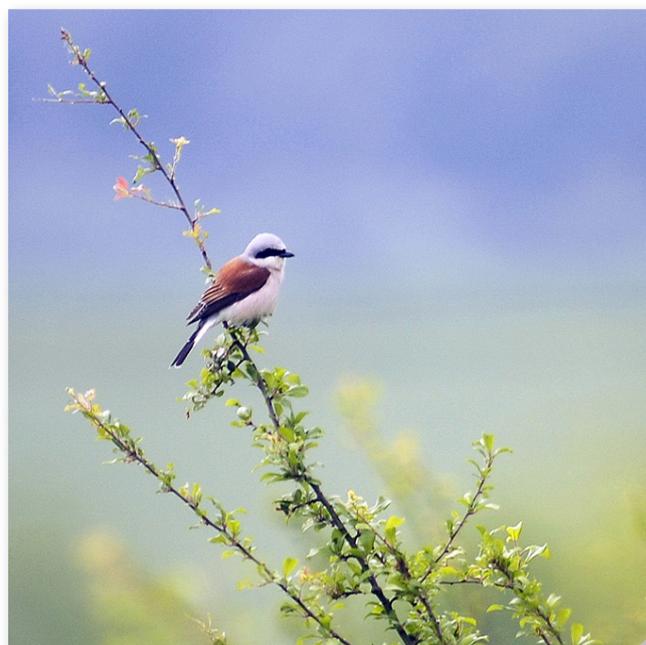
dans le cadre de partenariats plus globaux, à Erchin avec Douaisis aggro, Bailleul avec la Communauté de communes Flandre intérieure (CCFI), Vendegies-sur-Ecaillon avec le Syndicat mixte de la Selle, Esquelbecque et Borre avec l'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN), Hamel avec STB matériaux, Gognies-Chaussée et Hestrud avec le SIDEN-SIAN régie Noréade.

■ Zoom sur les monts de Baives et environs (59)

Le Conservatoire intervient en collaboration avec le PNR de l'Avesnois sur les Monts de Baives depuis les années 2000. Il protège, gère et valorise désormais près de 58 ha via des acquisitions (le cas échéant grâce à une veille foncière de la SAFER Hauts-de-France) et des conventions.

Les nouvelles parcelles gérées en 2020 sont des propriétés du Département du Nord et des parcelles acquises à des privés. Elles recèlent de belles découvertes puisque 114 espèces végétales y ont été inventoriées, comme le Silaus des prés ou l'Achillée sternutatoire. Ces prairies bocagères présentent, en outre, un intérêt indéniable pour le maintien de la Pie-Grièche écorcheur, oiseau emblématique du secteur.

Les partenaires locaux (communes de Wallers-en-Fagne et de Baives, PNR, Département et office du tourisme) travaillent ensemble à l'extension des sentiers de randonnée et à leur inscription au plan départemental des itinéraires de petite randonnée.



Pie grièche écorcheur © J-L. CORSIN



■ Oise

Le Bois des Vallées à Savignies est l'une des dernières entités du site Natura 2000 des forêts humides du Haut-Bray à conserver encore des éléments caractéristiques de cette petite région naturelle, notamment des ruisseaux à banquettes couvertes de sphaignes et de Laïches blanchâtres et des landes à Myrtilles déployées sous de majestueux chênes.

Avec la collaboration de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, le Conservatoire a pu signer une convention de gestion avec des propriétaires privés, qui devrait permettre dès 2021 d'engager de actions visant à contenir la Fougère aigle qui a tendance à se développer au détriment, non seulement du patrimoine naturel présent, mais aussi de la régénération naturelle de la forêt.

A Vieux-Moulin, en vallée du Ru de Berne, une convention similaire, signée avec la commune et le Syndicat Mixte Oie-Aronde, devrait favoriser le retour d'un entretien adapté des dernières roselières et prairies de ce secteur, en prenant en compte la présence d'un petit mollusques d'intérêt communautaire, le Vertigo de Desmoulins, des orchidées sauvages, des fauvelles paludicoles et de plusieurs espèces rares de papillons de nuit.

A Blacourt, à Saint-Aubin en Bray et à Saint-Germer de Fly, le partenariat avec la Société EDILIANS vise à préserver ou restaurer d'autres éléments du patrimoine naturel du Pays de Bray, notamment des populations de Potamot à feuilles de Renouée et des mares à batraciens.

Enfin, à Morienvall, en Forêt de Compiègne, une autre convention passée avec des propriétaires privés, va assurer la préservation d'une cavité souterraine abritant une population de Petit Rhinolophe et d'autres espèces de chauve-souris, complétant le réseau des sites préservés de ce secteur aussi bien par le Conservatoire, que par l'Office National des Forêts.



Bois des Vallées à Savignies © C. LAMBERT



L'une des cavités à chauves-souris déjà protégée à Morienvall © B. COUVREUR



Petit pré de la Slack à Ambleteuse © L. ROUSSEAUX

■ Pas-de-Calais

Le Conservatoire a renforcé son intervention sur le littoral avec deux acquisitions à Ambleteuse pour quelques ares de milieux dunaires et à Baincthun dans la vallée de la Liane pour des prairies humides jouant un rôle important dans la lutte contre les inondations et l'érosion. Une convention de gestion de 10 ans a aussi été signée avec l'Etat (DDTM62) pour la préservation et la gestion du domaine public maritime des Hemmes de Marck.

Dans la vallée de la Canche, à Boubers-sur-Canche, le Conservatoire a signé une convention avec la Commune sur le marais pour sa gestion et sa valorisation en lien avec les étangs de Ligny-sur-Canche, commune voisine.

La mise en oeuvre d'une mesure compensatoire incombant à la société Valeco (projet éolien) a permis de restaurer près de 6 ha de nature à Delettes, au sein d'une matrice d'agriculture intensive, pour une période d'au moins 25 ans, en faveur des oiseaux et chiroptères (le Busard Saint-martin est particulièrement ciblé).

Le Conservatoire s'est aussi attaché à conforter les sites naturels déjà gérés avec des extensions par voie contractuelle ou acquisition et des renouvellements ou renforcement des protections sur de nombreux sites. Il s'agit des prairies d'Hurionville à Lillers, du marais de Beaumerie-Saint-Martin, du mont de la Calique à Vieil-Moutier, de la RNN des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa, de l'étang de Waligny à Ligny-sur-Canche, du marais du Haut-Pont à Douriez, de la RNR des anciennes carrières de Cléty, du marais de Montreuil, du randorail de Nielles-les-Bléquin, des Coteaux de Dannes-Camiers et de la carrière de Lumbres.



■ Zoom sur les Hemmes de Marck (62)

Le domaine public maritime des Hemmes de Marck est au centre des enjeux de son territoire. Propriété de l'État, il est géré par la DDTM du Pas-de-Calais qui a missionné le Conservatoire pour élaborer un plan de gestion écologique pour maintenir et restaurer le patrimoine naturel exceptionnel et les fonctionnalités multiples des écosystèmes présents.

Le site comprend à la fois des plages vertes, des prés salés, des dunes et est le lieu de multiples activités telles que des activités de loisirs de nature (manifestations sportives, chasse, tourisme...) et des activités professionnelles (ramassage de salicornes, etc.). Le bon état de conservation des habitats et communautés d'espèces est nécessaire pour leur préservation à long terme et pour le développement durable des activités.

L'esprit général de ce plan de gestion est donc de coopérer avec les acteurs locaux en profitant des connaissances et domaines d'expertise de chaque partenaire dans le but de préserver le site, d'y appliquer une gestion concertée et optimale pour le patrimoine naturel tout en maintenant l'activité cynégétique pratiquée par l'association de chasse maritime du Calaisis.



Hemmes de Marck © J. SAVARY

■ Somme

Pour le département de la Somme, une forte contractualisation de marais est à noter en 2020. Cela s'explique notamment par le programme LIFE Anthropofens qui, préalablement à sa mise en œuvre, a, d'une part induit la contractualisation de nouveaux sites qui étaient intégrés dans le programme et d'autre part, a nécessité de prolonger les actes en cours sur les sites déjà gérés de manière à ce qu'ils courent sur 20 années à compter du début du programme. C'est en effet un engagement demandé par l'Europe afin de s'assurer de la pérennité des fonds importants investis dans le programme LIFE.

Ainsi, les **marais de Bray-sur-Somme et de Chipilly** ont intégré le réseau de sites gérés par le Conservatoire via la signature de baux emphytéotiques respectivement d'une durée de 20 ans et 99 ans. Les **marais communaux de Mareuil-Caubert et d'Eclusier-Vaux**, qui faisaient l'objet de conventions d'assistance à la gestion, ont également été concernés par la signature de baux emphytéotiques de 99 ans et 30 ans. Ces vastes marais de 142 ha pour Eclusier-Vaux et 72 ha pour Mareuil-Caubert hébergent un patrimoine naturel tout à fait remarquable et représentent des sites à forts enjeux écologiques de la vallée de la Somme. En effet, le marais de Mareuil-Caubert abrite de nombreuses espèces végétales d'intérêt patrimonial des bas-marais, tremblants, prairies tourbeuses et herbiers aquatiques. Parmi elles, on peut noter la présence de deux plantes ayant une valeur patrimoniale particulièrement élevée : la Fritillaire pintade, pour laquelle l'Abbeillois constitue le bastion régional et l'Ache rampante, espèce inscrite à la Directive Habitat. Le marais d'Eclusier-Vaux, quant à lui, abrite des espèces caractéristiques des bas-marais à hautes herbes (roselières turficoles à Fougère des marais) et des boisements marécageux sur tourbe (aulnaies et saulaies). Parmi elles, la Dryopteris à crêtes, présente dans des effectifs importants, constitue l'enjeu le plus important du site.

En outre, les baux emphytéotiques en cours avec les **communes de Belloy-sur-Somme, La Chaussée-Tirancourt, Long et Morcourt** ont été prolongés voire étendus pour certains sites.

Il faut noter également la poursuite de l'action foncière des deux grands partenaires du Conservatoire en la matière : le Département et le Conservatoire du littoral ayant abouti en 2020 à l'acquisition de 12 ha de zones humides confiés en gestion au Conservatoire.



Marais communal de Mareuil-Caubert © G.GAUDIN



Larris de Bray-sur-Somme © D.ADAM

Concernant les coteaux, un bail a été signé pour la préservation du **larris de Bray-sur-Somme**. Le site présente des pelouses calcicoles et éboulis calcaires, d'intérêt européen, et menacés de disparition en Hauts-de-France ; ces habitats hébergent notamment l'Anémone pulsatille et la Digitale jaune.

Obligations réelles environnementales et mesures compensatoires



Busard Saint-Martin
© LPO

■ Premières ORE signées

L'obligation réelle environnementale (ORE) est un nouvel outil juridique créé par la loi biodiversité de 2016. Elle permet à un propriétaire de préserver son terrain durablement en y attachant des obligations environnementales qui perdureront même en cas de changement de propriétaire. Le contrat est passé avec une collectivité, un établissement public ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement.

Au cours du mois d'octobre 2020, le Conservatoire a signé ses deux premières ORE ! L'une a été signée avec la propriétaire privée de la cavité souterraine d'Hornoy-le-Bourg dans la Somme. Elle est destinée à préserver la colonie de chauves-souris qui hiberne dans la cavité. Celle-ci héberge, en hiver, jusqu'à 200 individus de 8 espèces différentes de chauves-souris. Elle fait partie des sites avec les plus gros effectifs de Grand Murin et de Grand Rhinolophe de la Somme, deux espèces à très fort enjeu de conservation.

La deuxième concerne la mise en œuvre d'une mesure compensatoire sur la Commune de Delettes (62). Elle consiste en la restauration d'un milieu favorable à l'avifaune et aux busards en particulier à partir d'un champ cultivé : semis d'une prairie fleurie, plantation d'une haie double rang et de bosquets pour 1 000 arbres environ. Le Conservatoire a la maîtrise d'ouvrage des travaux, de la gestion et du suivi naturaliste sur 25 ans.

L'ORE pérennise la mesure et prévoit le financement de ces opérations et l'indemnisation de l'agriculteur/propriétaire par Valeco, le groupe responsable de l'implantation d'un parc éolien à quelques kilomètres qui pourrait avoir un impact sur l'avifaune.

■ Mesures compensatoires : des nouvelles de leur mise en œuvre

Le Conservatoire a poursuivi son travail de collaboration avec différents pétitionnaires afin d'améliorer les mesures compensatoires en leur donnant notamment plus de durabilité.

Ainsi dans le Pas-de-Calais, une Obligation réelle environnementale a été signée pour la préservation de l'avifaune à Delettes et dans l'Aisne, en vallée de l'Oise, une promesse d'ORE a été signée avec SNCF Réseau, le propriétaire d'une parcelle et l'exploitant pour la préservation d'une mare et la création d'une nouvelle en faveur du Triton crêté.

En complément SNCF Réseau travaille sur un projet d'acquisition d'une parcelle inondable avec pour objectif une rétrocession au Conservatoire pour la mise en œuvre d'actions de restauration de zones humides.

De nouvelles conventions ont été signées avec la Société EDILIANS, comprenant l'engagement de signature de bail emphytéotique, en Pays de Bray.

Parallèlement, de nouvelles notes des possibles ont été produites : dans le département de l'Oise, pour le Parc Astérix, pour Biogaz 60 du Pays de Bray et pour le Groupe ALSEI.

D'autres projets d'Obligations Réelles Environnementales sont en cours de calage et d'écriture. Le Conservatoire a également été sollicité par les services de l'Etat concernant plusieurs mesures liées à l'aménagement de la Route Nationale 2 dans le Nord, l'Aisne et l'Oise.



Triton crêté
© A. MESSEAN



Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion, avec son équipe technique, en partenariat avec les agriculteurs locaux ou le monde de l'insertion, l'association effectue les travaux inscrits dans les programmes pluriannuels de travaux établis pour la restauration, la gestion et l'aménagement (signalétique, sentiers de découverte, clôtures) des sites naturels protégés : génie écologique, aménagement, gestion par fauche ou pâturage. Aussi, des chantiers écoles ou de bénévoles sont organisés afin d'associer les habitants à la gestion des sites protégés.

L'équipe technique assure notamment : la préparation et l'encadrement des chantiers professionnels et bénévoles ; l'installation et le suivi des programmes de pâturage ; la maintenance des équipements ; la surveillance régulière des sites ; la réalisation de travaux de gestion et d'aménagements destinés à l'accueil.

Chantiers avec des volontaires et des apprenants

■ Quelques chiffres pour l'année 2020

En 2020, 73 chantiers ont été organisés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, mobilisant un total de 953 participants.

Parmi ces chantiers nature : 19 ont été organisés avec le grand public, pour 292 participants ; 27 ont été réalisés avec des groupes constitués (associations, professionnels ou autres), pour 134 participants ; enfin 27 chantiers ont été proposés à des apprenants (enseignement secondaire ou supérieur), pour 529 participants.



Chantier nature grand public à Saint-Leu-d'Esserent © E.MULLER



Les jeunes de la seconde Sagan au lycée Pasteur de Lille, sur le site des lagunes de Fresnes-sur-Escaut © M. PIROT

■ Chantier avec les élèves du lycée Pasteur de Lille sur les Lagunes de Fresnes-sur-Escaut : «Les pieds dans l'eau, la tête dans les roseaux»

Lauréat de l'appel à projets «Génération + biodiv» proposé par la Région, le lycée Pasteur de Lille propose à ses élèves différentes actions et sensibilisations autour de l'écologie (semis de prairie fleurie, plantation de fruitiers autour du lycée...).

Souhaitant élargir ce projet à des actions en espaces naturels protégés, le lycée a contacté le Conservatoire pour organiser un chantier à l'automne 2020. Une trentaine de jeunes de la seconde Sagan se sont donc retrouvés sur le site des lagunes de Fresnes-sur-Escaut, aménagé dans les années 2010 par Voies Navigables de France et cogéré depuis 2019 par le Conservatoire.

Encadrés par 3 techniciens, les étudiants ont bravé le froid et se sont attachés à débroussailler les jeunes saules et aulnes qui avaient tendance à refermer complètement les berges de ces lagunes. Cette ouverture, associée à la taille de certains saules en têtards, permet de diversifier les milieux, qui seront favorables à la flore et la faune aquatiques (libellules, zone de fraie pour les poissons, avifaune...).

Chantiers pour l'économie locale...

■ Bilan des travaux prestés en 2020

En 2020, 539 chantiers ont été confiés à des acteurs de l'économie locale (entreprises privées, structures d'insertion).



Pose de clôture sur la RNN de l'Etang Saint Ladre (80) © P. TRONGNEUX



Zoom sur une prestation 2020



Les travaux du Fonds d'intervention pour l'environnement ont profité à 77 ha de pelouses calcicoles sur le camp © L. LEGLISE.

■ Restauration de pelouses steppiques au Camp de Sissonne (02)

Depuis 2005, le Ministère des Armées, le Camp de Sissonne – CENZUB 94°RI et le Conservatoire d'espaces naturels œuvrent de concert pour concilier la préservation du patrimoine naturel du camp et les activités militaires.

Le camp de Sissonne présente de vastes étendues de milieux steppiques presque disparus du nord de la France, en dehors des camps militaires champenois. Ces immenses pelouses ouvertes sur sol calcaire sont le dernier refuge de fleurs et de papillons rares et protégés par la loi.

La diminution des activités militaires sur certains secteurs du camp suite à sa spécialisation dans le domaine de l'entraînement au combat en zone urbaine a conduit depuis

quelques années à un embroussaillage important des pelouses existantes. En effet elles sont soumises à la dynamique naturelle et voient leurs surfaces régresser au profit de l'envahissement par les résineux et par des fourrés denses d'épineux (évolution naturelle des pelouses). Cette dynamique entraîne progressivement une disparition de l'habitat de pelouses et des espèces associées, une banalisation des milieux sur le camp et indirectement une régression des espaces ouverts disponibles pour l'entraînement opérationnel.

Afin de préserver cet habitat d'intérêt communautaire prioritaire, et de le restaurer dans les secteurs en déprise sur le camp, le Conservatoire et le CENZUB 94^{ème} RI ont répondu en 2018 à deux appels à projets du Ministère des Armées : le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) et le projet de préservation de la biodiversité. Ainsi une enveloppe de 174 870 € a été obtenue afin de restaurer 77 hectares de pelouses calcicoles par des opérations de déboisement, broyage, exportation de rémanents puis valorisation en bois énergie.

Par la suite, les zones ainsi restaurées feront l'objet d'un entretien adapté (fauche, broyage et pâturage) qui permettra de maintenir à long terme cette végétation caractéristique et d'intérêt, et assurer ainsi la pérennité des actions engagées. Dès l'été 2020, plus de la moitié de cette surface a été pâturée par des bovins.

Contractualisation avec le monde agricole

■ Quelques chiffres pour l'année 2020

Les sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France accueillent 171 exploitants agricoles.

L'action du Conservatoire a permis de restaurer une activité agricole sur 118 sites naturels pour une surface totale de 1903 hectares :

- 1284 hectares sont ainsi gérés par pâturage ;
- 613 hectares sont gérés par fauche ;
- 6 hectares sont dédiés à d'autres usages agricoles (coupes forestières etc.).



Pâturage bovin sur le Marais du Planty (62) © M. DROUGLAZET

Sites naturels gérés par pâturage...



Ulrik Maquigny, éleveur partenaire du Conservatoire
© CEN Hauts-de-France

■ Montée en puissance du pâturage à Fontaine-sur-Somme (80)

Ulrik Maquigny, jeune éleveur de 30 ans, est spécialisé dans l'élevage ovin. Il est connu du Conservatoire depuis longtemps car il a travaillé 10 ans en tant que salarié en polyculture élevage allaitant à la ferme du lycée agricole du Paraclet. Il a repris l'exploitation familiale en 2018 avec son frère, qu'il conduit en conversion biologique. Basés à Sains-en-Amiénois, ils comptent aujourd'hui 300 brebis dont 40 ont passées la saison de pâturage 2020 sur le larris de Fontaine-sur-Somme de début juin à fin octobre. Pour les deux frères, le larris est un réel atout, avec une végétation variée et à volonté pendant plusieurs mois. Le seul inconvénient pour l'éleveur est la distance entre ces parcelles et l'exploitation mais une confiance solide s'est installée avec le Conservatoire qui réalise les suivis du troupeau. Pour Ulrich et son frère, l'ambition était de vendre eux-même leurs animaux. Pour cela ils ont créé deux magasins avec l'aide de plusieurs associés, se trouvant à Glisy et à Saint-Fuscien. Cette collaboration exemplaire démontre l'intérêt de l'intégration d'espaces naturels dans un itinéraire économique.

■ Remise en pâturage des cœurs de nature maubeugeois (59)

L'année 2020 aura été marquée par le retour des moutons et bovins sur deux sites naturels appartenant à la Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre, dont le Conservatoire est cogestionnaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion, deux parcs de pâturage ont été installés grâce à un co-financement de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la Région et le Fonds européen de développement régional (FEDER), sur la Réserve naturelle régionale de Pantegnies et la carrière de l'Horipette à Bachant. Au sein de la réserve, un agriculteur de la commune de Pont-sur-Sambre a pu amener un petit lot de vaches de race blonde d'Aquitaine qui ont profité des quelques 5 ha de marais jusqu'à la fin de l'été. Sur le site de l'Horipette, une quinzaine de moutons appartenant à un éleveur local est arrivée en juin jusqu'au début de l'automne pour entretenir une partie de ce site de captage d'eau potable dont *Suez environnement* est également délégataire pour l'agglomération. Sur ces deux sites, la gestion des espaces désormais pâturés se faisait jusqu'à présent par fauche ou débroussaillage en prestation, ce qui engendrait un coût non négligeable pour les gestionnaires et leurs partenaires financiers. Ce partenariat agricole permet désormais une gestion plus fine des mosaïques d'habitats naturels, favorables à la faune et la flore, en soutenant l'élevage sur le territoire et à moindre coût (l'investissement de départ, d'environ 42 000 euros pour les deux sites - débroussaillage et pose de plus d'1 km de clôtures par des prestataires locaux - compense rapidement les coûts de fauche d'environ 10 000 euros par an).



Pâturage ovin sur la carrière de l'Horipette à Bachant © G. DUBOIS

■ Un pâturage réussi au marais de Reilly-Boubiers (60)

Après un test de pâturage bovin en 2018 qui s'est malheureusement soldé par un échec cuisant, une nouvelle tentative a été réalisée en 2020 avec cette fois-ci des animaux plus dociles, un troupeau de 12 chèvres des fossés. Le marais de Reilly-Boubiers, qui est un des derniers marais alcalins du Vexin a bénéficié d'importants travaux de restauration ces dernières années. L'objectif de ces travaux est la préservation de nombreuses espèces telles que la Laïche de Maire et le Mouron délicat. La découverte d'une importante station de Laïche écailleuse et de Laïche à épis distants renforce l'intérêt déjà remarquable de ce site. L'entretien des zones restaurées



Un troupeau de chèvres des fossés entretient le marais de Reilly en 2020

par le pâturage est nécessaire au maintien des habitats ouverts et au patrimoine naturel. C'est ainsi que les chèvres ont pâturé une partie du site entre septembre et décembre afin d'aboutir les rejets de ligneux apparus après les travaux de déboisement.



Expérimentation en faveur d'une plante messicole...



Bleuets des champs réapparus sur le site de l'Etang de la Galoperie à Anor.
© B. GALLET

■ Apparition massive de bleuets à La Galoperie (59) 5 ans après la reconversion d'une parcelle agricole

Après des années d'agriculture conventionnelle, l'ancienne parcelle du site de la Galoperie a été reconvertie en prairie (4ha) et en culture « bio » (2ha) lors de l'acquisition du site par le Conservatoire.

Ce choix avait été fait après l'apparition d'un pied de Bleuets des champs (*Centaurea cyanus*). L'exploitant agricole partenaire a alors joué le jeu, en alternant le semis de céréales rustiques (épeautre, avoine...) et de légumineuses (pois, trèfles), sans engrais ni produits chimiques bien entendu. Malgré cet assolement a priori favorable pour les messicoles, le Bleuets n'a été observé qu'en 2015 (3 pieds) et non revu depuis. En 2020, le plan de gestion devant être révisé, il a été proposé de laisser la parcelle en jachère afin de vérifier la présence d'une population pérenne de messicoles et s'assurer de la pertinence de maintenir une telle culture.

Contre toute attente, les résultats ont dépassé les espérances car plus d'une soixantaine de pieds a été dénombrée sur la parcelle, répartie à divers endroits. Cette expérimentation démontre que la mise en place d'une rotation de culture céréalière incluant une jachère tous les sept ans maximum peut être très favorable au Bleuets sur le moyen terme. A court terme, le labour printanier détruit les jeunes pousses de Bleuets sans pour autant détruire la banque de semences. Dans le nouveau plan de gestion (2022-2026), il sera donc intéressant de systématiser le labour automnal et d'inclure dans la rotation une année de jachère tous les cinq ans maximum. Des bandes tournantes pourraient également être maintenues en jachère tous les ans.

Tests et acquisition de matériels

■ Test d'un broyeur télécommandé sur le coteau d'Eclusier-Vaux (80)

Les pelouses calcaires de la Montagne de Vaux à Eclusier-Vaux sont entretenues depuis 1997 par un troupeau mixte de moutons et de chèvres appartenant à un éleveur local.

Pour que les espèces faunistiques et floristiques puissent réaliser leur cycle de développement de manière optimale, le pâturage est mené depuis quelques années deux ans sur trois. Cette extensification des pratiques pastorales occasionne un développement plus important des rejets de Cornouillers et de Prunelliers, particulièrement dynamiques sur ce site.

Afin de compléter l'action du pâturage, un test de broyage mécanisé des rejets a été réalisé à l'aide d'une machine chenillée télécommandée par l'entreprise Edivert, sur une surface de 6400m² et sans exportation des rémanents.

Des suivis scientifiques devront être réalisés afin d'évaluer l'efficacité de cette technique de gestion pour limiter la reprise des rejets ligneux ; son impact sur les végétations pelousaires et les espèces patrimoniales, sachant que le broyage a été réalisé au plus près du sol pour éviter le basculement de la machine dans la pente, ce qui occasionne à certains endroits un remaniement du sol.

Si les résultats des suivis sont positifs, ce type de broyage constituera une alternative aux opérations de coupe de rejets à la débroussailluses, plus longues et plus chères, afin de compléter et d'ajuster le pâturage, tout en intervenant en dehors des périodes de développement des espèces sensibles, mais aussi d'intervenir sur des coteaux non pâturés ayant des pentes pouvant aller jusque 55°.



Test du broyeur télécommandé sur une pente raide
© CEN Hauts-de-France



Test de matériel sur batterie © S. SOYEZ

■ Test et acquisition de matériel sur batterie

Le service technique a expérimenté cette saison l'utilisation d'une tronçonneuse électrique équipée d'accumulateurs (même principe qu'une visseuse sans fil). Le retour de la part des techniciens est particulièrement encourageant : un ratio poids/puissance/autonomie similaire au modèle à moteur thermique de référence déjà en service dans l'équipe. Une ergonomie, une utilisation et des consommables identiques à une vraie. Pour l'opérateur : pas de gaz d'échappement et pas de fuite de carburant, pour la petite faune et les bénévoles encore du bruit certes, mais rien en comparaison d'une « thermique ». Fort de cette expérience, l'aventure sur batteries s'intensifiera en 2021 avec séateurs, débroussailleuses... Nous vous en reparlerons !

Zoom sur un chantier phare de l'année réalisé en régie

■ Restauration du marais de Vauxaillon (02)

Le marais de Longchamp à Vauxaillon, ancienne plantation de peupliers en zone humide, est depuis plusieurs années en cours de restauration écologique afin de retrouver un espace naturel remarquable dégradé au cours du 20^{ème} siècle : un marais de pente.

Ce site fait depuis quelques années l'objet de l'implication de plusieurs acteurs.

Ainsi, des travaux sont menés conjointement entre l'équipe technique de la commune et le Conservatoire. Dans le cadre d'un partenariat historique avec le Lycée agricole Roberts Schuman de Chauny, les BTS GPN en 1^{ère} année ont entrepris différents chantiers encadrés par des élèves de 2^{ème} année. Les différentes interventions ont été rythmées par du déboisement, de la fauche et le ratissage d'une prairie humide. Rapidement l'effet positif de ces actions a permis l'expression de l'Orchis négligé, de l'Ophioglosse et d'un cortège d'invertébrés des zones humides, comme l'Epeire alsine, araignée peu commune des marais.

Parallèlement, un autre partenariat, avec l'IME du Moulin Vert de Blérancourt a également permis de continuer la réouverture mais cette fois dans le cadre de formations CAPA Production horticoles et jardinier-paysagiste. L'objectif est de permettre aux apprenants de découvrir le patrimoine naturel et de mettre en place des actions de gestion douce.

La commune de Vauxaillon a souhaité faire de ce site un espace naturel pédagogique. Un sentier et des panneaux de découverte (sentier de la demoiselle) ont été installés. Un hôtel à insecte réalisé par l'ESAT des berges de l'Aisne à Soissons a également été intégré au sentier. Son remplissage a encore pu profiter du soutien et de la motivation des jeunes âgés cette fois de 8 et 11 ans de l'IME. Aujourd'hui la commune projette d'agrandir le sentier !



Un hôtel à insectes a été installé avec l'aide de l'IME de Blérancourt © CEN Hauts-de-France

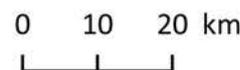


Les élèves de BTS GPN de Chanuy se sont exercés sur le site © CEN Hauts-de-France



Documents de gestion

- Plan de gestion
- Notice de gestion
- Diagnostic écologique
- Evaluation de plan de gestion





Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on aime, ce qui nous touche ou nous émeut, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France s'attache à rendre accessible au plus grand nombre le réseau de sites naturels gérés en région. On compte ainsi plus d'une centaine d'espaces propices à la balade qui permettent à tous de profiter de la diversité des paysages et des ambiances de la nature régionale. Entre sentiers aménagés pour les personnes à mobilités réduites et sites intimistes, l'offre de découverte est riche et diversifiée.

Pour les plus curieux de nature, le Conservatoire propose également des activités nature grand public : sorties nature, chantiers bénévoles, suivis participatifs, conférences thématiques... ce sont plus de 300 événements qui sont organisés chaque année par l'équipe salariée et les nombreux bénévoles qui s'investissent à ses côtés. Le public scolaire n'est bien sûr pas oublié avec de multiples interventions scolaires réalisées tout au long de l'année. Points d'orgue de cette sensibilisation des plus jeunes l'accompagnement d'Aires terrestres éducatives pour lequel le Conservatoire des Hauts-de-France est précurseur au plan national.

Les animations scolaires

■ Une première « Aire terrestre éducative » labellisée par l'Office français de la biodiversité en 2020 !

Une « Aire terrestre éducative » (ATE) est une zone terrestre ou aquatique de petite taille, plus ou moins anthropisée (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc.), gérée de manière participative par les élèves d'une ou plusieurs classes de cycle 3 et/ou cycle 4.

Ce projet éco-citoyen, en lien direct avec les acteurs du territoire, s'inscrit dans la dynamique de l'enseignement scolaire, avec 3 grands objectifs :

- développer l'écocitoyenneté par une approche participative et dans une démarche de projet ;
- reconnecter les élèves à la nature ;
- créer des synergies territoriales entre usagers, communauté éducative et acteurs de la gestion et de la protection de l'environnement.

Utilisant une **démarche de pédagogie de projet**, les élèves sont acteurs de l'acquisition de leurs connaissances et compétences, des prises de décision et d'actions en faveur de la protection de leur patrimoine naturel et culturel. Ce **projet pédagogique et éco-citoyen** place les élèves au sein d'une dynamique territoriale, faisant appel à leur expertise, celle de la commune, mais aussi d'associations d'usagers, de protection de l'environnement et autres acteurs du territoire.

Dès l'année scolaire 2018-2019, le Conservatoire a engagé un projet expérimental en partenariat avec l'école primaire et la **commune de Cambrin** (62) ; le site a été nommé « Aire naturelle de Cambrin » par les élèves de l'école. Puis une seconde ATE a vu le jour l'année suivante dans la **commune limitrophe de Cuinchy** (62) nommée « Natureland ».

Ces projets, qui se veulent pérennes d'année en année, répondent à une charte spécifique portée par l'OFB, charte devant être respectée par les élèves pour l'obtention du label. L'année 2020 ayant été très chahutée avec la covid, la labellisation n'a pas pu être demandée pour les élèves de l'école de Cambrin, elle le sera pour 2020-2021.

« Natureland », à savoir ATE de Cuinchy, a quant à elle été labellisée par l'OFB en juin 2020, faisant de cette aire terrestre une des 3 seules labellisées à l'échelle des Hauts-de-France pour cette première année de labellisation.



Les élèves sont des ambassadeurs de choix
© Y. CUENOT



Les élèves de l'ATE de Cambrin (62) prennent la pose
© Y. CUENOT



La malle pédagogique contient une maquette
© Douaisis Agglo

■ Conception d'une malette pédagogique « zone humide »

En 2020, dans le cadre d'une convention partenariale avec Douaisis Agglo, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a réalisé le contenu d'une malle pédagogique « zone humide », spécifique au marais d'Aubigny-au-Bac. Lors d'un cycle de sept animations, cette mallette composée de trente séquences, a été en partie conçue avec la classe de Mme Desmarre de l'école publique Jean de la Fontaine à Aubigny-au-Bac. Après une sortie de découverte du marais, les élèves ont pu contribuer à l'élaboration de quelques outils pédagogiques, tout en apprenant les divers secrets des milieux humides. Destinée aux enseignants encadrant des enfants de cycle 3 du territoire communautaire de Douai, qui seront formés à son utilisation prochainement, elle permettra une découverte active et ludique du site naturel, de son histoire et de la biodiversité qui le constitue. Cet outil reprend et développe les thématiques en lien avec l'eau, les zones humides et la biodiversité qui s'y exprime.

Les activités originales proposées en 2020



Des rallyes nature ont permis d'accueillir le plus grand nombre sur les sites.
© I. GUILBERT

■ « Rendez-vous en terrains connus » : une opération inédite

La crise sanitaire de 2020 a inspiré le Conservatoire qui a souhaité offrir aux habitants de la région la possibilité de se reconnecter à la nature grâce à la découverte ou la redécouverte des sites naturels proches de chez eux.

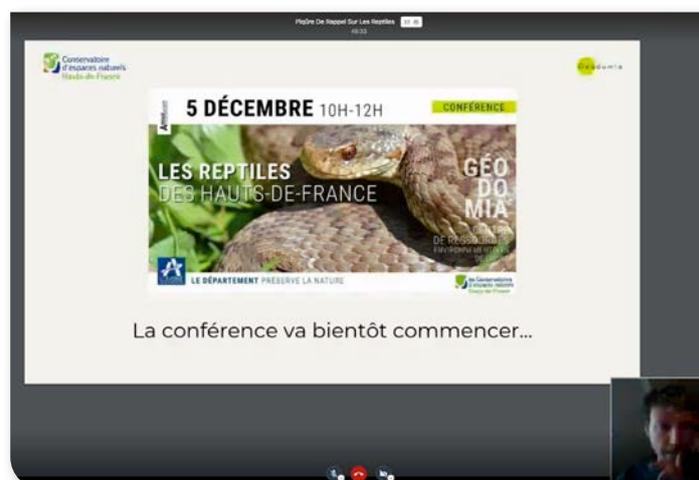
L'opération estivale « *Rendez-vous en terrains connus* » a rempli son objectif : proposer des moments d'évasion riches en émotions, des instants joyeux pour se reconnecter à l'essentiel au sortir de la période de confinement, avec 107 animations qui ont accueilli 1 120 participants du 1^{er} juillet au 31 août 2021.

Les retours des participants confortent le Conservatoire des Hauts-de-France dans sa stratégie d'ouverture et d'animation des sites. Près de 70% des participants habitaient la commune du site ou à moins de 20 km de celui-ci, 46% ne le connaissaient pas avant l'activité, 40 %

des participants n'avaient d'ailleurs jamais participé à un événement du Conservatoire et 98% souhaitaient participer à nouveau. Organisée en seulement quelques semaines, l'opération a été rendue possible grâce à la réactivité des bénévoles et des équipes salariées qui ont travaillé à une programmation de qualité, sans oublier la forte mobilisation des réseaux sociaux et de la presse locale pour la faire connaître.

■ Une web-conférence sur les reptiles

Compte tenu des restrictions liées à la COVID 19, la conférence sur les reptiles des Hauts-de-France prévue en septembre se voyait menacée. Le format en visio fut une alternative prometteuse, permettant à un plus grand nombre de personnes d'y participer. Ainsi, 37 personnes étaient en ligne pour suivre cette présentation en direct !



■ Dans la lancée des sorties nature « inédites » ...



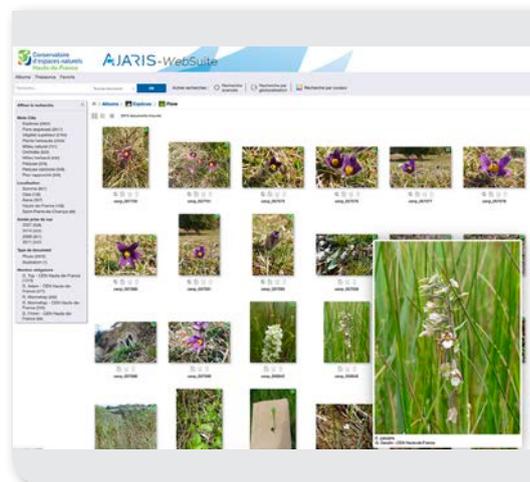
Sortie nature au fil de l'eau © H. WYNANDS

Chaque année, notre équipe « animation » se lance dans la valorisation toujours plus insolite en proposant des partenariats éphémères ou durables selon les thématiques proposées.

Cette année, 2 sorties nature sont à mettre en avant dans le département de la Somme, sur le territoire de la vallée de la Somme, avec dans un premier temps, une sortie découverte du larris d'Hangest-sur-Somme, en soirée, couplée par des lectures de passages choisis par notre partenaire, journaliste mais aussi auteur, Sylvie Payet. Celle-ci nous a transportés dans un monde imaginaire où les versets furent interprétés à la lueur des torches enflammées, après un dîner tiré du sac au crépuscule... un délice !

Par ailleurs, dans une autre ambiance, nous avons sorti les rames pour rejoindre les îlots tourbeux boisés d'Eclusier-Vaux, en Haute-Somme avec notre partenaire, spécialiste de la découverte fluviale, Hubert Wynands. Celui-ci nous a fourni des canoës pour une découverte des bras oubliés du fleuve Somme, où nous avons l'impression d'être à la conquête de territoires inconnus. L'expérience sera renouvelée en 2021.

■ Valoriser par l'image



Ajaris, photothèque numérique du Conservatoire © R. MONNEHAY

Depuis 2012, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie s'était doté d'une photothèque numérique qui permet à chaque salarié de choisir des images pour un rapport d'activité, un bilan scientifique, un document de communication...

À l'occasion de la fusion des 2 Conservatoires, l'outil bénéficie d'une évolution importante pour répondre à 3 enjeux :

- une capacité de stockage étendue ;
- un nouveau mode d'hébergement ;
- le thésaurus étoffé.

Aujourd'hui ce sont 115 comptes utilisateurs, plus de 330 auteurs référencés et 26500 images indexées.

Cette grande richesse est le fruit des prises de vue réalisées par les salariés et des contributions d'administrateurs, d'adhérents, de bénévoles, de sympathisants que nous remercions.

Fonds photo unique pour les Hauts-de-France, l'outil est un formidable témoignage de l'évolution des sites naturels et des paysages sur plus de 30 ans et un riche fonds d'espèces régionales, régulièrement sollicité par ses partenaires.

■ Une cuvée 100% Hauts-de-France

Les 5 kg de baies de genévriers collectés lors du Chantier nature anniversaire d'octobre 2019 ont été utilisés par la Distillerie Persyn à Houle pour la production d'une cuvée spéciale « Genever for long drink », récompensée d'un prix aux Worlds Gin Awards 2019. Un nouveau chantier de récolte a été organisé en octobre 2020 sur le site de Villers-sous-Ailly, donnant lieu à une nouvelle couronne mondiale.



Le Genever for long drink



Découvrir les sites de manière autonome



Le Guide balade est téléchargeable sur : cen-hautsdefrance.org

Le guide « Idées balades » pour découvrir le réseau de sites préservés ouverts au public

Parmi les près de 500 sites où intervient le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en région, plus de 110 sont aménagés et ouverts au grand public en balade libre et autonome.

La fusion des deux Conservatoires était l'occasion de mettre à l'honneur ces espaces et d'inviter les habitants de la région comme les touristes de passage à les parcourir. Aussi, quelques jours avant l'été est sorti le guide «Idées de balades»; celui-ci présente 90 suggestions de sentiers à découvrir dans la région, un florilège des plus beaux sites naturels accessibles à tous, à destination des promeneurs curieux de nature comme des naturalistes chevronnés.

Ce guide invite bien-sûr à la découverte de sites naturels de renom comme la Hottée du diable à Coincy, les Montagnes d'Eclusier-Vaux et de Frise ou encore la Réserve naturelle nationale de Wavrans-sur-l'Aa et Acquin-Westbécourt, la Réserve naturelle régionale de l'Escaut rivière à Proville, le Mont Saint-Hélène à Saint-Pierre-ès-Champs, la Réserve naturelle des landes de Versigny, les larris de Villers-sous-Ailly et Bouchon ou encore le Mont-César à Bailleul-sur-Thérain, il fait également la

part belle à d'autres sites certes moins connus mais tout aussi dépaysants. Ce document de découverte nature propose pour chaque site une présentation synthétique et les modalités d'accès.

Téléchargeable sur le site Internet du Conservatoire, le guide Idées de balade est disponible dans les offices de tourisme.

Sentiers et panneaux

2020 a été l'occasion de renouveler quelques panneaux d'accueil endommagés à Fère-en-Tardenois, de compléter la signalétique d'accès à la Réserve de Versigny ou encore de finaliser l'information sur le site de Mauregny-en-Haye.

Un nouveau panneau a été installé sur la commune de Saint-Vaast-de-Longmont ainsi qu'à l'entrée du site de la propriété départementale des Marais de Sacy.

Suite à la fusion, le Conservatoire d'espaces naturels a conçu une **nouvelle charte graphique pour harmoniser les différents outils signalétiques** équipant les sites à l'échelle régionale.

Suivant les nouveaux modèles définis, des panneaux thématiques ont été réalisés pour informer le public sur la RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert, le Marais de Rumaucourt, le Marais du Planty, les Coteaux de Dannes-Camiers, la RNR des Monts de Baives et environs, les Lagunes de Fresnes-sur-Escaut et les Prairies du Pont neuf. Aussi, des panneaux pédagogiques ont été conçus spécifiquement pour les publics scolaires visitant l'ancienne carrière de Lumbres dans le cadre d'animations proposées par le Conservatoire.

La **dynamique d'équipement d'écompteurs** des sentiers s'est poursuivie avec notamment la pose sur le site de la Hottée du diable à Coincy permettant ainsi de mieux estimer la fréquentation de ce haut lieu du sud de l'Aisne.

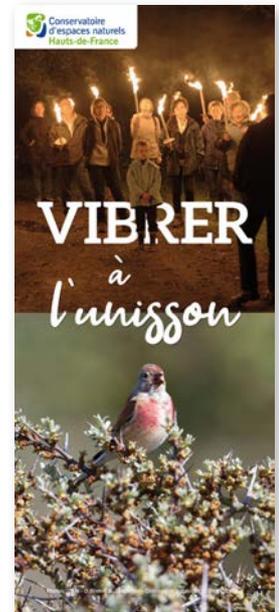
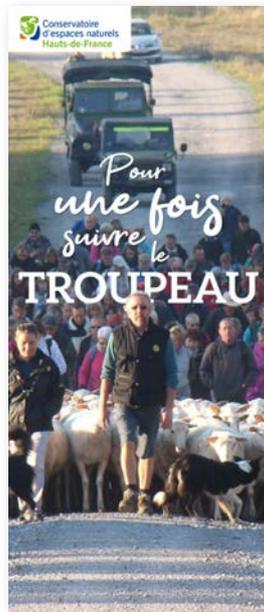
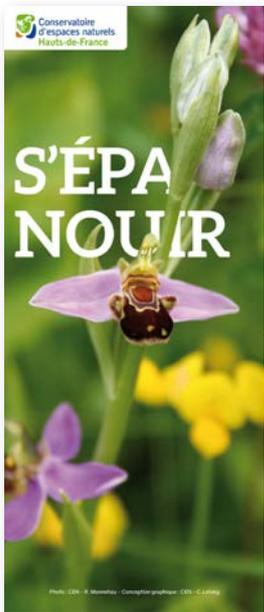
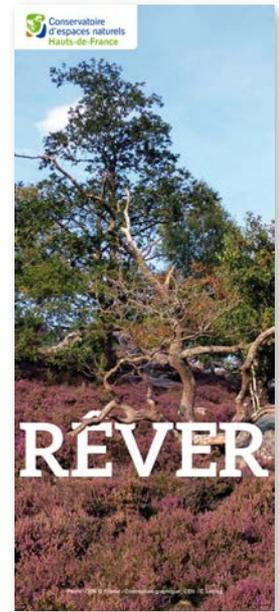
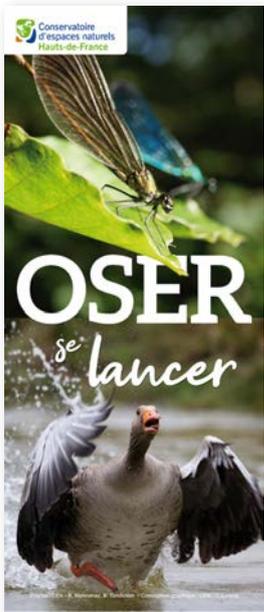
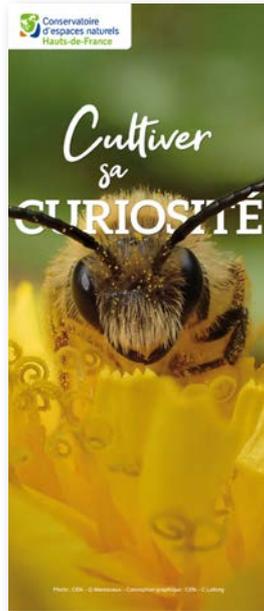
Enfin, la signalétique des locaux et des sites a été renouvelée fin 2020 pour arborer désormais le logo du nouveau Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.



Les nouveaux panneaux réalisés adoptent un air de famille

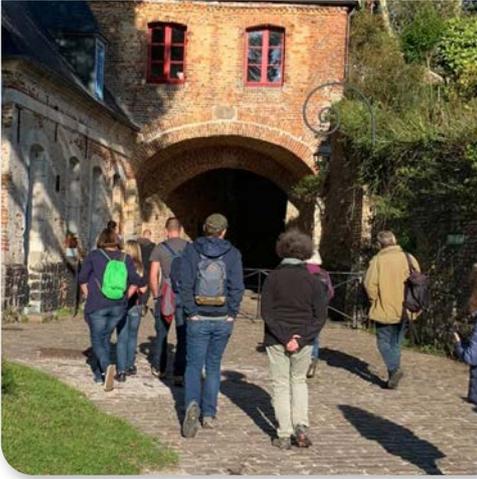


■ Une exposition pour promouvoir la nature en Hauts-de-France





La vie associative...



■ Les rencontres adhérents

En septembre, la **Citadelle de Montreuil-sur-mer** (62) a été privatisée pour l'occasion ; 12 participants ont ainsi pu visiter ses « zones interdites » à la découverte des gîtes hivernaux de chauves-souris. Les adhérents ont eu la chance de pouvoir observer quelques espèces au repos, dont le Grand rhinolophe, avant leur escapade nocturne.

En octobre, 6 personnes sont venues découvrir le **pôle archéologique de Laon** (02), l'occasion de mieux comprendre l'Histoire par l'étude des vestiges. Une journée enrichissante et qui a permis d'accéder en exclusivité à un lieu uniquement ouvert aux visites de groupes ou lors des *Journées européennes du patrimoine*.

Rencontre adhérents à la Citadelle de Montreuil-sur-Mer.
© I. BARHOUNE

■ Les mercredis en CEN

Afin de renforcer l'ancrage territorial et accroître l'assise citoyenne de l'antenne Nord – Pas-de-Calais sur sa commune d'implantation, mais aussi dans le but d'améliorer la visibilité du Conservatoire auprès du grand public, a été initié en 2019 un programme écocitoyen se déroulant au sein des locaux : les « Mercredis en CEN » (*Coopérer et s'Engager pour la Nature*).

L'idée est de mettre en place un lieu d'apprentissage, d'échange et de partage, dont l'objectif est de sensibiliser et éduquer à la nature, au travers d'ateliers ludiques que les participants peuvent mettre en œuvre chez eux. Ces ateliers ont vocation à s'appuyer sur les liens familiaux et intergénérationnels, pour renouer l'attache fondamentale avec la nature qui nous entoure. En 2020, 21 personnes ont participé aux trois séances proposées dans l'année.



Atelier de vannerie sauvage : création de mangeoires pour les oiseaux.
© C. LELONG

■ Les réseaux sociaux sous le signe de la fusion !

Afin de réussir la fusion des outils de nos deux Conservatoires sur les réseaux sociaux, Imane Barhouna a assisté notre équipe pendant 6 mois dans le cadre de son stage de MASTER. Elle a réalisé un diagnostic et fait des préconisations pour développer la visibilité et les communautés virtuelles du nouveau Conservatoire. Retrouvez-nous sans tarder sur Facebook, Twitter, Instagram, You tube et LinkedIn !

■ Les Conservateurs bénévoles des Hauts-de-France

Une nouvelle dynamique a été donnée pour les Conservateurs bénévoles : actualisation du contrat, rencontre avec les référents du bénévolat au Conseil d'administration, développement des compétences de certains Conservateurs, animation lors des rendez-vous en terrains connus pendant l'été. De nouveaux Conservateurs bénévoles ont rejoint les rangs, d'autres ont laissé leurs places, soit désormais 91 Conservateurs bénévoles pour 97 sites.



Une partie des Conservateurs bénévoles
© CEN Hauts-de-France



Pour atteindre ses objectifs associatifs, le Conservatoire d'espaces naturels a développé des partenariats de longue date avec l'État, la Région, les Départements, les Communes et intercommunalités, les agences de l'eau, matérialisés par l'agrément État-Région (article L 414-1 du Code de l'environnement) obtenu en 2012/2013 et confirmé par la validation d'un second Plan d'actions quinquennal à l'échelle des Hauts-de-France en 2018. Les Conservatoires d'espaces naturels mènent à ce titre des missions d'expertise locale et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel.

Des projets de recherche sur le site Ramsar

Sous l'impulsion du Département de la Somme, les vallées de la Somme et de l'Avre ont reçu le label Ramsar fin 2017. Elles ont ainsi intégré la liste des zones humides d'importance internationale. Ce nouveau site Ramsar est aujourd'hui en phase d'animation, portée par le Département en lien avec ses partenaires.

Ainsi, un plan de gestion intégrateur est en cours de rédaction. Également et en parallèle, des projets pilotes sont mis en œuvre. Le Département ayant souhaité engager une dynamique de collaboration avec le monde de la recherche, deux projets de recherche ont été initiés, avec une forte contribution du Conservatoire.

■ Le projet Archéofen, un projet sur la tourbe

Il s'agit d'un projet, prenant la forme d'une thèse, intitulé « *Les tourbières de la vallée de la Somme : Ecologie Historique et trajectoires entre contrôle climatique et impact anthropique* » et destiné à :

- Initier une nouvelle dynamique de recherche sur les tourbières de la vallée de la Somme permettant de comprendre les paléo-environnements lors de la mise en place des différents faciès de tourbes ;
- Caractériser les conditions de dégradation des tourbières pour identifier les facteurs inhibant la turfigénèse ;
- Explorer à l'échelle du bassin versant, les liens entre la dynamique de la turfigénèse, les activités anthropiques, et l'évolution climatique.

Ce projet est réalisé en collaboration entre le Département de la Somme, l'Université de Picardie Jules Verne, le CNRS, le CBNBI et le Conservatoire.

La thèse a débuté en décembre 2020 et la phase de terrain début 2021 avec la localisation de deux transects qui feront l'objet de sondages réguliers sur deux sites de la vallée, gérés par le Conservatoire : le marais départemental de Tirancourt et le marais communal de Morcourt (voir illustration).

■ Un projet sur les oiseaux

Ce projet réalisé par l'université de Jussieu se décline en deux sous-projets.

Un projet sur les oiseaux migrateurs et hivernants destiné à identifier les facteurs environnementaux pouvant influencer la répartition des oiseaux en hiver et son évolution dans le temps. Cette étude réalisée sur tout le site Ramsar sera basée sur les données de comptages des oiseaux en hiver (*Wetland international*) et sur une analyse de l'évolution des paysages et des usages anthropiques sur la vallée.

Un projet sur les oiseaux reproducteurs destiné à expliquer quelles sont les ressources, les éléments biotiques et abiotiques qui influencent la présence des oiseaux sur la vallée. Ainsi, seront récoltées et analysées les fientes de différentes espèces d'oiseaux ; des analyses d'ADN environnemental ainsi que des analyses des paramètres abiotiques seront réalisées.

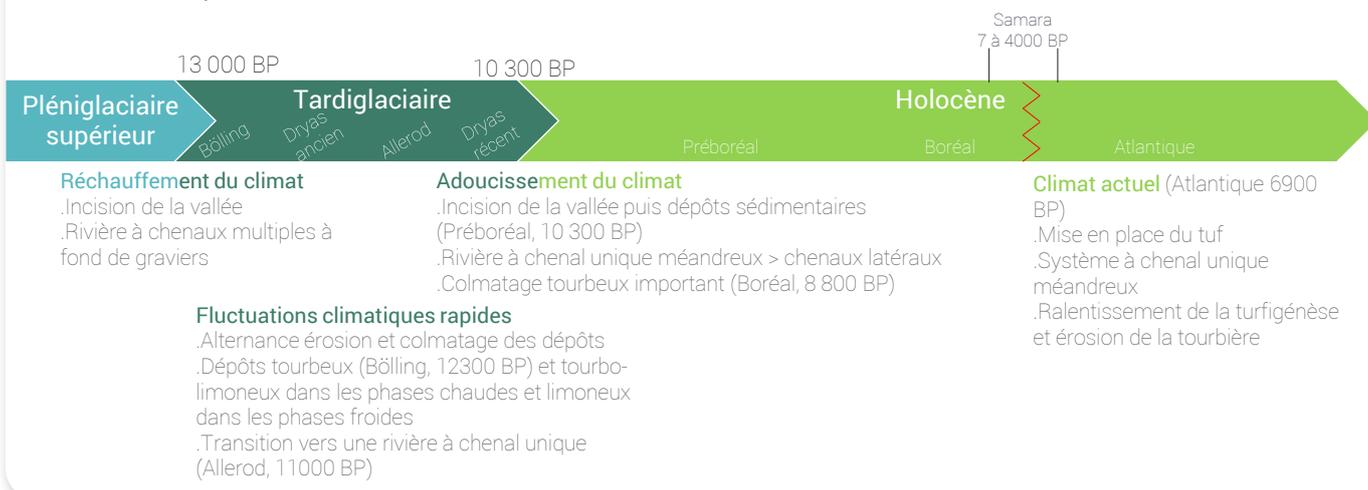
Sur sa proposition, ce sont 8 sites gérés par le Conservatoire qui serviront de support à cette étude.

Etat des connaissances

Vallée de la Somme :

- sites préhistoriques
- système de terrasses alluviales
- système de tourbières de fond de vallée

Des études ponctuelles mettent en évidence le schéma des grandes phases de développement et érosion des tourbes



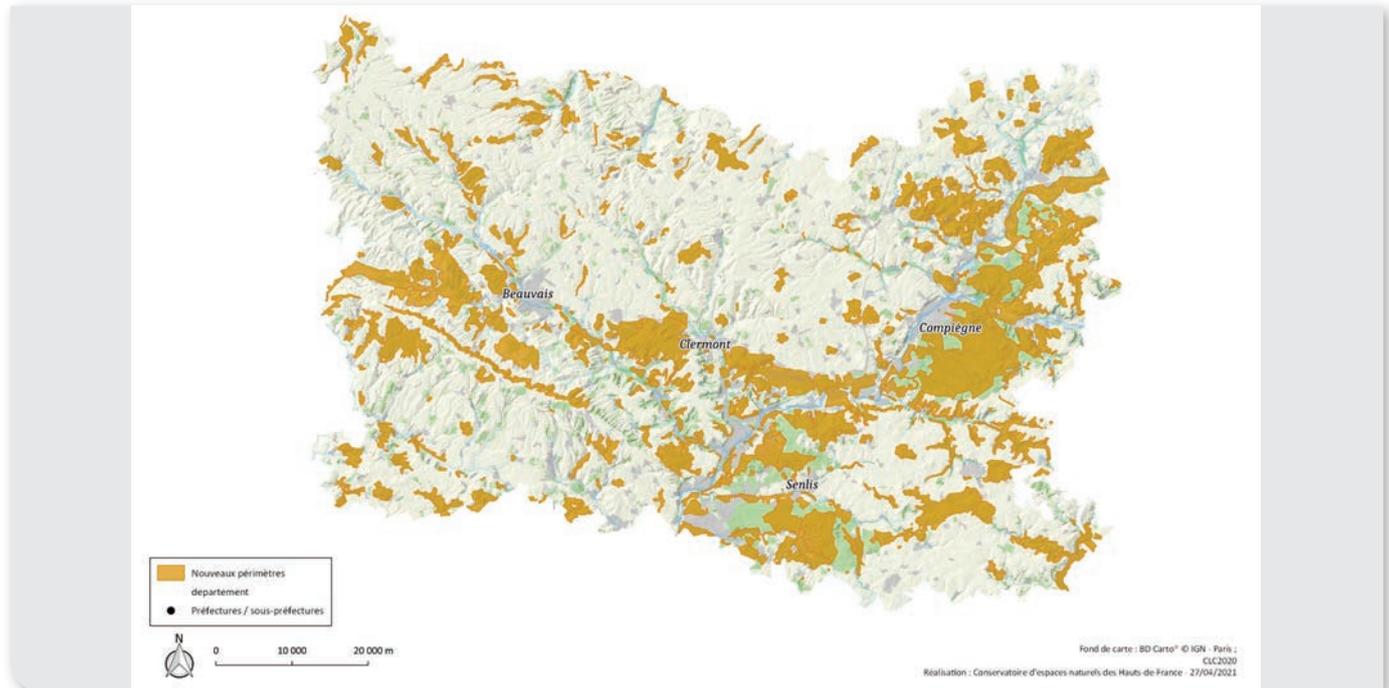
Dans le cadre du projet Archéofen sera réalisée toute une série d'analyses (sédimentologie, datations au carbone 14, pollens, malacofaune, diatomées...) dans l'idée notamment d'identifier les éléments qui pourraient expliquer le ralentissement brutal de la turfigénèse il y a environ 7 000 ans.



Schéma des Espaces naturels sensibles de l'Oise

■ Contribution à l'actualisation du schéma des ENS de l'Oise

Le Conseil départemental de l'Oise a décidé d'engager en 2020 l'actualisation de son schéma départemental des espaces naturels sensibles (ENS).



Proposition de nouveaux périmètres des espaces naturels sensibles de l'Oise (document de travail Département de l'Oise - Picardie Nature - CBNBI - CEN HDF)

La politique ENS du Département de l'Oise repose sur un zonage éligible à une aide départementale. Il est rappelé que ce zonage n'a pas de conséquences d'ordre réglementaire, que tous les ENS identifiés ne sont pas nécessairement amenés à être gérés ou ouverts au public, et que le Conseil départemental n'a pas vocation à soutenir financièrement toutes les actions de gestion ou d'ouverture au public menées en ENS. La politique ENS du département est clairement une politique de soutien et d'accompagnement aux collectivités et aux acteurs engagés dans la préservation et la valorisation des ENS de l'Oise.

L'année 2020 a été consacrée à l'actualisation de ce zonage, et notamment à la définition de nouveaux critères de classement basés sur des listes d'espèces référentes hiérarchisées et actualisées, à la prise en compte des récentes données naturalistes rapidement disponibles, et à la proposition de méthodes d'adaptation des contours de chaque nouvel ENS.

Parallèlement, le Conservatoire Botanique National de Bailleul, le Conservatoire d'espaces naturels

des Hauts-de-France, Le Conseil départemental de l'Oise, Picardie Nature et le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, ont renseigné une matrice identifiant les principaux critères de classement de chaque site et ont contribué ensemble à la redéfinition des contours pour chaque ENS afin de proposer des extensions, des ajouts ou des suppressions, en recherchant l'intégration des sites de l'inventaire régional géologique.

Cette matrice intègre donc une analyse des données faune et flore issues des bases *Digitale2* et *Clic Nat* en fonction des espèces à enjeux présentes dans le département de l'Oise.

Le département a mis en consultation ces premiers éléments durant l'été 2020 auprès d'autres acteurs locaux pouvant détenir des données complémentaires : l'Office National des Forêts et la Fédération des Chasseurs de l'Oise ont ainsi complété le jeu de données disponibles.

Le travail en commun, réalisé sous la coordination conjointe du département et du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, a abouti à un atlas des cartes provisoires des ENS-

2020, à de listes d'espèces Faune-Flore référentes et une matrice identifiant les éléments du patrimoine naturel rares et/ou menacés déjà identifiés, ainsi que les modifications apportées par rapport aux ENS-2008.

L'année 2021 devrait permettre la finalisation de ce zonage et l'écriture des nouvelles actions prévues pour les années à venir.



Le Marais de Bourneville à Marolles est un espace naturel sensible (ENS) de l'Oise © R. MONNEHAY



Natura 2000 : une animation en synergie

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est titulaire d'un marché passé par le syndicat mixte AMEVA en 2018 et ayant comme objet l'assistance scientifique et technique de ce dernier pour la mise en œuvre de l'animation des sites Natura 2000 dont il est animateur.



Etang Saint-Nicolas : contrat de déboisement, fauche, étrépage
© P. TRONGNEUX

■ En vallées de la Somme, de l'Avre et de la Selle

Sont concernées 6 Zones spéciales de conservation (4 sur la vallée de la Somme, une sur la vallée de l'Avre et une sur la vallée de la Selle) et une Zone de protection spéciale qui s'étend sur les vallées de la Somme et de l'Avre.

En 2020, l'animation a pris de l'ampleur, le Conservatoire a donc été mis à contribution pour la réalisation de plusieurs missions :

- il a participé au montage de 3 contrats Natura 2000 via la rédaction des diagnostics écologiques des Etangs de la Barette à Corbie, du marais de la Lourde Queue à Mareuil-Caubert et des Monts de Caubert.
- il a contribué à la mise en œuvre de 6 contrats Natura 2000 en cours de réalisation via le suivi des travaux de déboisement, fauche, coupe de rejets sur le marais Saint-Nicolas à Boves, le marais de Génonville à Moreuil, le marais de Cerisy et les coteaux de Sailly-Laurette et de Daméraucourt.
- également, afin d'évaluer l'impact des travaux réalisés en 2019, des suivis scientifiques ont été réalisés pour deux contrats Natura 2000 : sur le marais d'Espagne-Epagnette et le larris de Bray-sur-Somme.

■ En vallée de l'Authie

En vallée de l'Authie, le Conservatoire et l'AMEVA ont décidé de se réunir en groupement pour répondre au marché lancé par l'Etat pour l'animation des 3 sites Natura 2000 de ce territoire.

La mission a débuté fin 2019 sur ce territoire de 1 300 ha et 36 communes situées à cheval sur la Somme et le Pas-

de-Calais. Principalement constitués des rives du fleuve et des zones humides attenantes, les sites Natura 2000 comportent une diversité d'habitats allant de grands marais paratourbeux et tourbeux aux coteaux calcicoles appelés larris ou riez.

Pour la première année de co-animation en 2020, la mise à jour des connaissances a été réalisée sur 109 hectares répartis entre les communes de Douriez et Raye-sur-Authie. En outre, trois contrats Natura 2000 ont été déposés pour la restauration, la préservation ou la gestion des habitats inscrits à l'annexe I de la directive européenne « Habitats, Faune, Flore » :

- un contrat de fauches expérimentales sur la Réserve naturelle régionale de la Pâture Mille Trous pour l'amélioration de la qualité des pelouses calcicoles ;
- un contrat de broyage annuel et triennal sur le marais de Douriez en vue du maintien de la Mégaphorbiaie à Valériane rampante et Cirse maraîcher ;
- un contrat de réouverture et mise en pâturage d'un riez sur la commune de Guigny pour la restauration des habitats calcicoles.



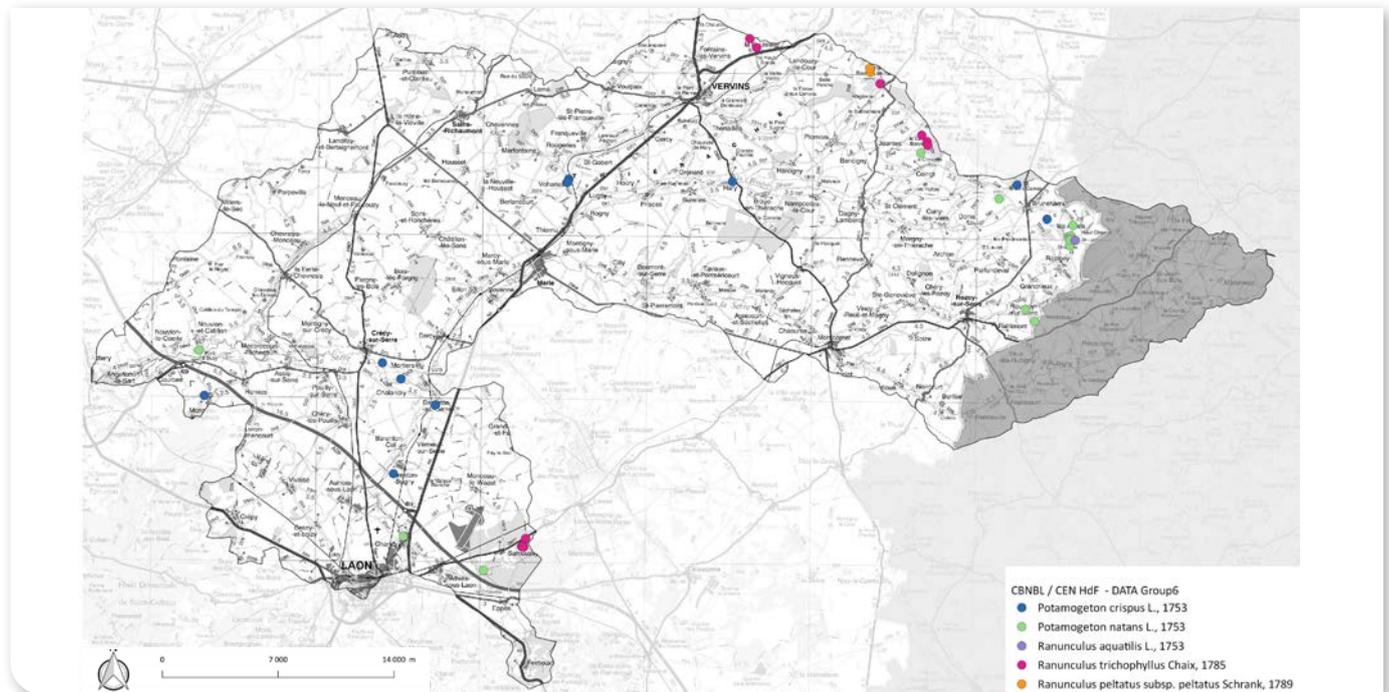
RNR de la Pâture mille trous (62) © S. LAURENT

Actions de la Cellule d'Assistance Technique Zones humides



■ Dans les départements de l'Aisne et de l'Oise

Engagé dans l'Oise en 2019, le Conservatoire a poursuivi, en 2020, ses contributions aux élaborations des Contrats territoriaux eaux et climats du Bassin Seine-Normandie, surtout dans l'Aisne : SAGE Aisne-Vesles-Suippe, Serre, Ourcq et Clignon, Souche.



Répartition des données d'espèces de Potamogetons et Ranunculus sp. sur le bassin de la Serre (Aisne).
Fond de carte : SCAN Dept © IGN - Paris. Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (2020).

Un travail d'analyse plus fine a notamment été conduit pour le Syndicat de la Serre, comprenant :

- une présentation du contexte physique de présence des zones humides sur le territoire ;
- un bilan de l'Etat des connaissances (Inventaires Zones Humides et données faune & flore disponibles) ;
- une présentation des zones à enjeux ;
- des pistes d'actions.

L'originalité de la méthode a été de s'appuyer sur les données flore (Conservatoire Botanique National de Bailleul, Conservatoire d'espace naturels des Hauts-de-France) pour illustrer la répartition des enjeux des zones humides sur le territoire, en prenant par exemple en référence le cortège d'espèces aquatiques (Potamogetons et *Ranunculus* sp.) qui met en évidence le réseau de mares de la frange sud du bocage de Thiérache, ou bien encore le cortège d'espèces des zones tourbeuses localisé dans les zones humides du laonnois soumises à l'influence de la nappe de la craie.

Dans le département de l'Oise, le

Conservatoire a également identifié des lots d'espèces patrimoniales indicatrices par grande vallées et sous-bassin-versant, en utilisant préférentiellement des espèces de la faune et quelques espèces de la flore, là encore à partir des bases de données *Clic Nat* (Picardie Nature), *Digitale 2* (Conservatoire Botanique National de Bailleul) et la Base de données Faune-Flore du Conservatoire d'espaces naturels.

Le Conservatoire a également été associé à la signature et à la mise en œuvre des premiers contrats eau et climat de l'Oise, en Oise-Aronde, en particulier, à Vieux-Moulin, Gournay-Sur-Aronde, dans les Marais de Sacy, et en vallée de la Brèche, concernant des actions portant sur les marais communaux de Bailleval, Breuil-le-Sec, Clermont-de-l'Oise et Cambronne-les-Clermont.

C'est donc ainsi que les contrats eau et climat prennent corps !



La Gagée jaune,
une espèce à enjeu du bassin de la Serre amont
© D. FRIMIN



Fossé à Potamogeton coloré au Marais de Reilly (60)
© H. DECODTS



Actualisation de zonages d'inventaires



Marais de Beaurainchâteau (62) © J. SAVARY

■ Quelques chiffres pour les ZNIEFF en 2020

48 ZNIEFF ont été validées par le CSRPN et transmises au MNHN (pour la validation nationale) :

9 ZNIEFF dans l'Aisne ; 3 ZNIEFF dans le Nord ; 3 ZNIEFF dans l'Oise ; 22 ZNIEFF dans le Pas-de-Calais ; 11 ZNIEFF dans la Somme.

Parmi ces 48 ZNIEFF validées, notons :

- 2 créations de ZNIEFF ;
- 1 suppression de ZNIEFF ;
- 25 ZNIEFF sans modification de périmètre ;
- 20 ZNIEFF avec modification de périmètre.

Méthode régionale sur la délimitation des périmètres de ZNIEFF : toujours dans l'idée d'harmoniser les méthodes de travail et afin d'apporter des précisions au cadre méthodologique national, un groupe de travail impliquant les structures du projet et des membres du CSRPN a été constitué afin de rédiger une méthode régionale sur la délimitation des périmètres des ZNIEFF et ainsi faciliter leur mise à jour.

■ Plan régional d'action « Géodiversité »

Soutenu par la DREAL, la Région et un réseau de bénévoles et partenaires, il vise une meilleure prise en compte des enjeux de la géodiversité et du patrimoine géologique dans la vie de nos territoires.

Le plan d'action géol' en 2020 ?

Axe Connaissance : l'inventaire du patrimoine géologique recense, documente et évalue chaque année les sites et objets géologiques majeurs de la région. En 2020, il intègre 4 nouvelles fiches (photo).

Axe Protection : le Conservatoire accompagne les services de l'État pour le déploiement des Arrêtés de protection de géotope. En 2020, ce travail concerne les 9 projets d'APPG dans la Somme (rédaction des documents et organisation de la concertation).

Axe Valorisation : les deux actions majeures en 2020 sont la finalisation de l'exposition « *Le patrimoine géologique des Hauts-de-France* » en partenariat avec la DREAL et la Société géologique du Nord, ainsi que la candidature, aux côtés du PNR des Caps et marais d'Opale, au projet Interreg « *UNESCO Sites across the Channel* » - ce projet, approuvé par l'Europe, débutera en 2021.

■ ZNIEFF : bilan d'une année mouvementée

Créées en 1980, les *Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique* (ZNIEFF) ont pour objectif de définir les secteurs à fort intérêt biologique au niveau national. En région, le secrétariat scientifique de l'inventaire permanent et continu des ZNIEFF est porté par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, en soutien de la DREAL.

Validation de ZNIEFF : suite au travail de terrain et à la contribution à la rédaction des fiches par les partenaires du projet (CBNBI, GON, Picardie Nature et SMNF), le Conservatoire a présenté 48 ZNIEFF de type 1 au CSRPN en 2020. Celles-ci ont été validées et transmises au MNHN.

Révision de la liste des espèces déterminantes : la liste des espèces faunistiques déterminantes pour les départements de l'ancienne Picardie a été revue, dans l'attente du référentiel faune à l'échelle des Hauts-de-France. 11 espèces ont été proposées à l'ajout (3 Insectes et 8 Mammifères) suite à la prise en compte, a posteriori, d'informations non disponibles via les référentiels utilisés pour l'analyse des critères d'éligibilité en 2018. Cette liste a été validée par le CSRPN.

Réorganisation du projet : suite à la fusion des deux Conservatoires, il y a eu une réorganisation en interne. Cela a également permis de clarifier la participation des différentes structures impliquées dans le projet (DREAL, CEN et partenaires), mais également d'harmoniser les méthodes de travail et le calendrier entre les deux anciens versants régionaux.



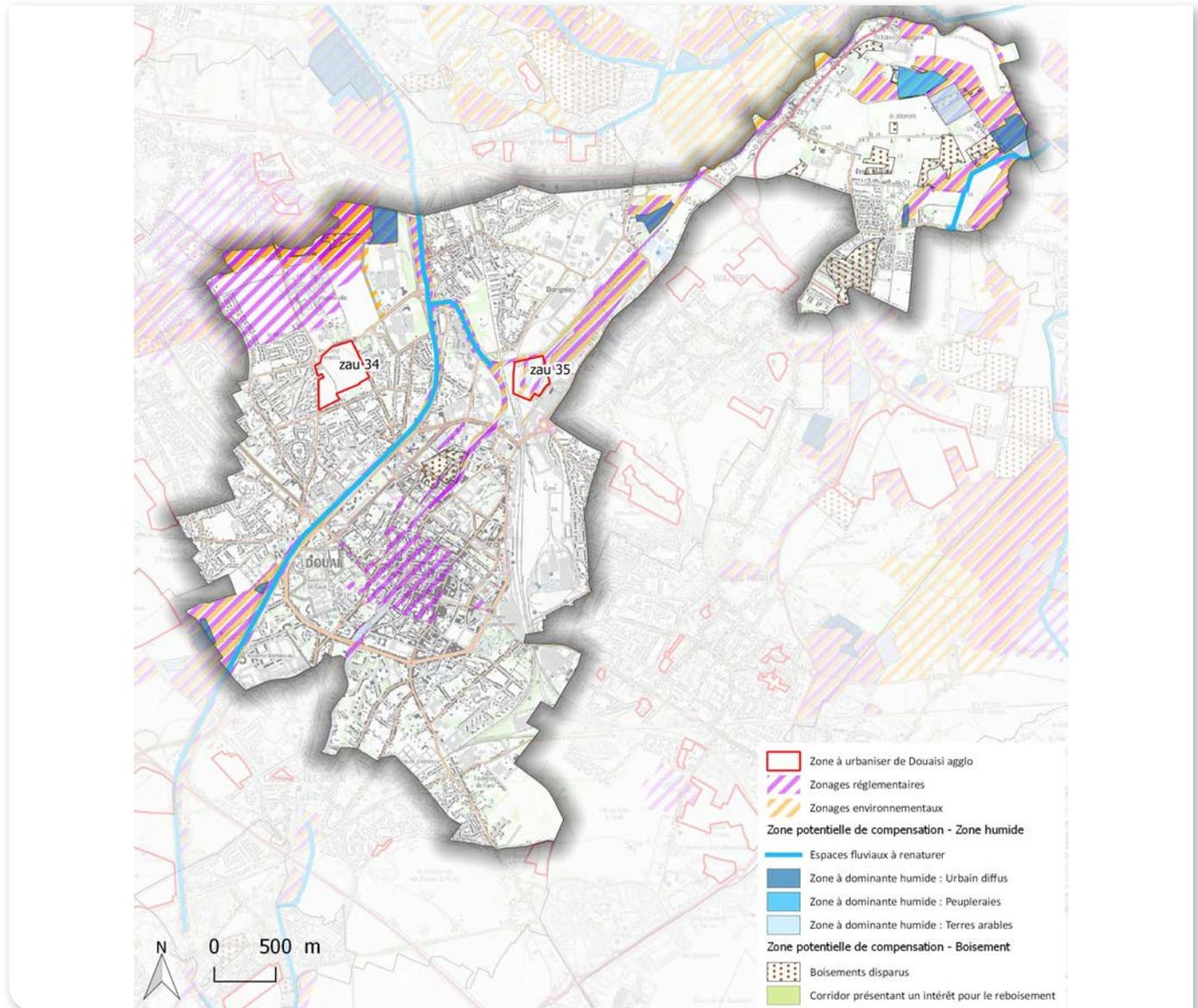
Site de Waziers (fouille programmée 2014). Site d'importance internationale : successions de dépôts alluviaux de climat tempéré (partie inférieure sombre, 120 000 ans) et de dépôts éoliens de climat froid (partie supérieure claire).
©L. DESCHODT, 2014

Éviter, réduire et compenser les impacts d'un projet d'aménagement



■ Sur le territoire de Douaisis agglo

Le territoire de Douaisis agglo est en perpétuel mouvement, de nombreux projets s'y développent. La préservation des milieux naturels y est un enjeu pris en compte par l'intercommunalité.



Synthese de l'étude réalisée par Le Conservatoire sur la commune de Douai.

Sources : photo-interprétation 2019 // AEAP, 2008 et 2018 // SIGALE 2012 Université de Toulouse - CES - Occupation des sols, 2018 INRA Nancy, 2016 // BD Topo © IGN - Paris 2013 // Douaisis agglo, 2019 DREAL NPC, 2010 // RAIN, 2019 // Conservatoire d'espaces naturels (2019).

Les vallées de la Sensée, de la Scarpe, de l'Escrebieux ou encore les boisements du secteur de Raimbeaucourt-Faumont-Flines-lez-Râches présentent un patrimoine tout à fait remarquable.

Le Conservatoire a développé en 2019 et 2020, une étude, aux côtés de Douaisis agglo, afin de l'accompagner dans l'aménagement de son territoire. En l'absence de Plan local d'urbanisme intercommunal, l'étude a permis de visualiser le projet d'aménagement global, de présenter des statistiques basiques : surface naturelle et agricole impactée, occupation du sol impactée etc...

Sur cette base, le Conservatoire a analysé les enjeux écologiques et réglementaires des surfaces « à urbaniser » à l'aide des zonages environnementaux et surtout des données naturalistes en sa possession et celles mises à disposition par le Système d'information sur la nature et les paysages régional. Un certain nombre de choix scientifiques ont été faits pour modéliser l'impact du projet d'aménagement sur les espèces. Il a ainsi été proposé à Douaisis agglo des zones qu'il serait préférable d'éviter d'impacter.

Le Conservatoire a ensuite défini des secteurs potentiels de compensation écologique. Ils correspondent à

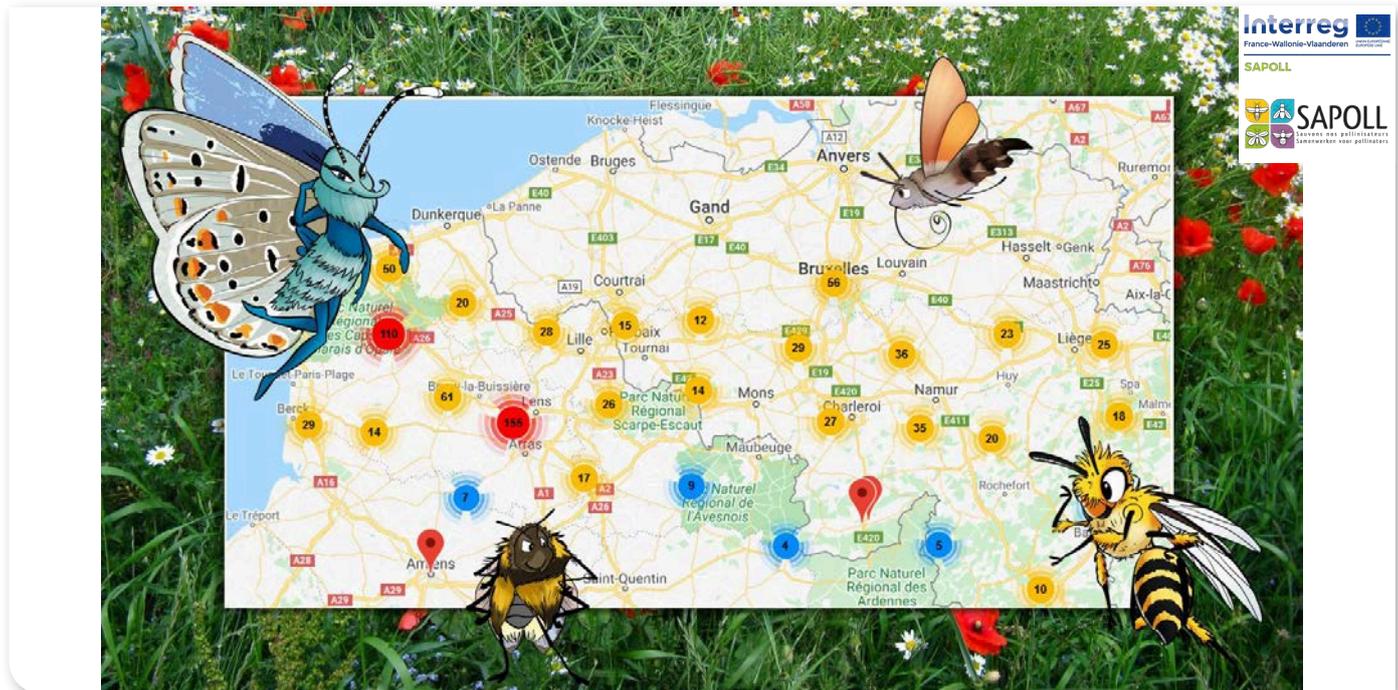
d'anciens boisements aujourd'hui disparus et des zones humides dégradées. Ces secteurs une fois restaurés pourront concourir à rétablir la fonctionnalité des continuités écologiques.

Enfin, le Conservatoire a mené, avec les services de la DREAL Hauts-de-France, une analyse succincte et globale des services écosystémiques rendus par les milieux de Douaisis agglo au jour de l'étude et dans un état projeté dans lequel les zones « à urbaniser » le seraient effectivement. Le tout a enfin été synthétisé dans des fiches communales à destination des élus.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est la seule structure de gestion d'espaces naturels organisée à cette échelle en région. Dans ce cadre, il porte ou initie des programmes de conservation de la nature (connaissance, protection, gestion ou valorisation) à cette échelle régionale voire interrégionale. Par ailleurs, cette action régionale est un élément structurant des politiques de conservation de la nature à une échelle plus large, notamment au travers des actions de l'ensemble du réseau des conservatoires d'espaces naturels et de leur fédération, mais également des partenariats qu'il peut avoir avec d'autres structures. Il s'agit aussi de mutualiser des moyens et des compétences pour une conservation de la nature plus efficace.

Sauvons nos pollinisateurs : bilan des quatre années du programme

Après quatre belles années, le projet Interreg SAPOLL («Sauvons nos POLLinisateurs» - www.sapoll.eu) a tiré sa révérence le 31 mars 2020. Ce projet financé à 50% par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) aura visé à la préservation, de manière transfrontalière, des pollinisateurs sauvages.



«Refuges pour les pollinisateurs» : un réseau de plus de 1000 jardins de particuliers réunissant des citoyens impliqués dans le projet au sein de la zone transfrontalière.
© Source : www.sapoll.eu

Projet animé par l'Université de Mons, le Conservatoire en a été l'un des acteurs principaux avec sept autres structures partenaires et dix structures associées qui ont œuvré de concert pour la conservation des pollinisateurs sauvages dans les trois régions concernées.

■ Raison d'être du projet

Cette collaboration d'envergure a vu le jour car les pollinisateurs de nos régions représentent une ressource précieuse mais fortement menacée. Plusieurs centaines d'espèces réparties en trois groupes (les abeilles, les syrphes et les papillons) participent à la pollinisation de nos plantes à fleurs sauvages et cultivées. Cependant, ces animaux subissent les conséquences d'une activité humaine croissante et souvent négative. Afin de contribuer à la protection de ces groupes clés, il était essentiel de mettre en place une organisation transfrontalière

d'envergure qui permette de mener des actions coordonnées et de bénéficier des synergies entre régions.

■ Les axes de développement

S'en est donc suivie une collaboration transfrontalière sans précédent guidée par un seul et unique *leitmotiv* : « Les pollinisateurs ne s'arrêtent pas aux frontières, travaillons ensemble pour les préserver » ! Ce projet pluridisciplinaire avait pour but de sensibiliser et de conscientiser la population, mais aussi d'initier et de dynamiser les actions de conservation du cortège de pollinisateurs de la zone transfrontalière.

De multiples actions ont ainsi été entreprises à travers trois axes majeurs afin de contribuer à cet objectif ambitieux et ô combien essentiel :

Découvrir : les partenaires des trois versants ont activement collaboré pour répondre au manque d'information et

de connaissances du grand public. Citons notamment le développement d'une exposition itinérante dans les trois versants ayant attiré plus de 42000 personnes ainsi que les 45000 personnes touchées par le biais des multiples actions de sensibilisation réalisées.

Observer : l'implication du citoyen dans l'amélioration des connaissances scientifiques relève d'une importance cruciale dans un contexte de déclin de l'ensemble des pollinisateurs. Les actions menées dans le cadre de ce projet ont ainsi permis d'initier la formation de près de 550 personnes à l'identification des groupes d'abeilles et syrphes, de rassembler non moins de 1 044 863 spécimens en une base de données partagée et de dynamiser la récolte de données et d'informations au travers des différents programmes de sciences participatives et d'inventaires sur l'ensemble du territoire transfrontalier.



Agir : en parallèle de l'évaluation et la compréhension du phénomène de déclin, la mise en œuvre d'actions concrètes de conservation représente une priorité. C'est dans ce cadre qu'a été développé le *Plan d'Action transfrontalier SAPOLL* qui constitue la pierre angulaire de ce projet. Ce document a pour ambition de représenter un catalyseur de futures actions et innovations pour les 10 prochaines années (2019-2029) par le biais de 35 actions dédiées à (1) l'amélioration des connaissances, (2) la partage des connaissances et la sensibilisation et (3) favoriser les pollinisateurs par le biais d'actions concrètes.

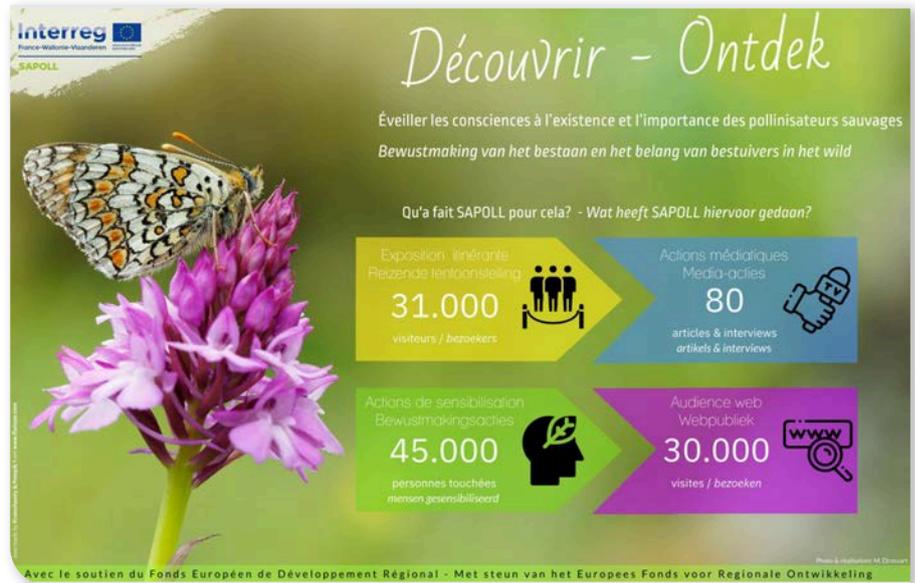
Associée à cela, la dynamique «SAPOLL» a aussi permis de développer un réseau transfrontalier de plus de 1 000 jardins «*Refuges pour les pollinisateurs*» qui vise à impliquer directement les citoyens pour agir à leur échelle. Pour les aider, 11 fiches pratiques relatives à la mise en place de divers aménagements (ex : prés fleuris, spirales aromatiques, haies vives) ont été développées afin de fournir le gîte et le couvert à la grande diversité d'espèces pollinisatrices de nos régions (<http://sapoll.eu/accueil/telechargements/charte-fiches-pratiques/>).

■ Les perspectives du projet

Véritable fer de lance et «*success story*» de la programmation *Interreg France-Wallonie-Vlaanderen*, le projet SAPOLL a été sélectionné parmi les 30 projets qui seront présentés au Parlement européen dans le cadre d'une exposition retraçant les 30 ans d'Interreg.

Cependant, le projet SAPOLL ne peut et ne doit représenter que la première étape d'une stratégie de conservation réfléchie, appliquée et développée sur le long terme. En effet, le déclin des espèces ainsi que le manque criant de connaissances sont des problématiques omniprésentes dans nos régions et peu de réponses concrètes ont été apportées à ce jour.

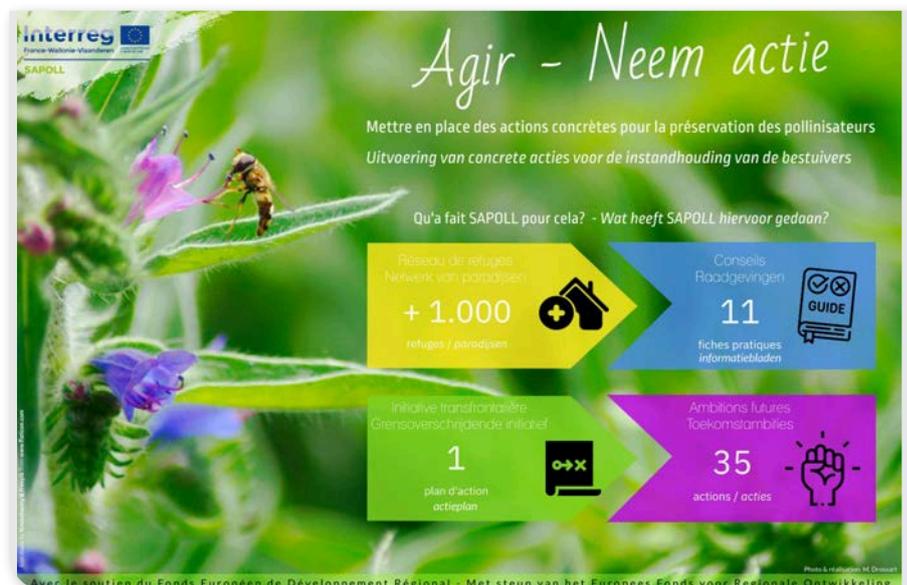
Ce Plan d'Action représente donc une clé pour agir mais nécessite d'être considéré et appliqué par l'ensemble des acteurs du territoire afin de pouvoir durablement changer la donne. C'est donc maintenant à nous de jouer !



Découvrir
© Source : www.sapoll.eu



Observer
© Source : www.sapoll.eu



Agir
© Source : www.sapoll.eu



Life Anthropofens : lancement du projet et état des lieux avant travaux

Après la joie de l'obtention du financement européen en 2019 et le lancement effectif en fin d'année, 2020 a été en grande partie consacrée à une phase d'études préalables à la mise en œuvre des travaux de restauration. Les études et suivis du *Life Anthropofens* serviront de bases à l'évaluation des effets des actions sur les tourbières restaurées mais aussi à donner un nouveau cadre de réflexion pour mieux restaurer et gérer ces milieux à long terme. L'année 2020 a été mise à profit pour rédiger la plupart des protocoles de suivis et en réaliser certains, ainsi qu'à démarrer deux études d'ampleur.



Tente Malaise utilisée pour *SyrphTheNet* sur les marais de Sacy
© A. GAY

■ Connaître l'état des sites avant travaux

La première partie du suivi de l'état de conservation des habitats a été réalisée par le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBI) pour les sites de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise et du Nord, par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France sur les sites de la vallée de l'Authie et du marais de Balançon et par Natagora sur les marais de la vallée de la Semois (BE). Ces suivis permettent de faire un état zéro avant la mise en œuvre des travaux et permettront d'évaluer leurs impacts sur la restauration des 6 habitats ciblés par le LIFE.

Au total 145 zones (306 placettes) de travaux ont été prospectés en 2020, 25 zones seront prospectées en 2021. Les premiers résultats montrent une large proportion d'habitats initialement en mauvais état de conservation.

Un suivi phyto-écologique BACI (*Before After Control Impact*) a été réalisé en 2020 par Nora ABOT dans le cadre d'un stage de Master 2 afin de mettre en place un suivi des actions de restauration ou gestion des milieux tourbeux alcalins, en particulier pour des opérations de déboisement. Deux transects composés de 3 placettes chacun ont été réalisés pour 12 zones de travaux distinctes, plus 6 zones témoins, soit 108 placettes dans lesquelles ont été fait une description des paramètres mésologiques, un relevé phytosociologique, un sondage pédologique (profil et pH) et la pose d'un piézomètre.

Ces placettes constituent également un réseau intéressant avec une base de données conséquente pour la compréhension fine du fonctionnement des sites et de leurs historiques, et l'interprétation des résultats des travaux de restauration par la suite.

Le suivi de l'intégrité écologique a été mis en place sur deux sites dans le cadre de 2 stages de Master 2, l'un sur le site de Sacy par Audrey GAY et le second sur le marais de Villiers par Lise KNIOLA.

La méthode *Syrph The Net* a été utilisée. Elle consiste à comparer une liste d'espèces théoriquement présentes lorsque le milieu n'est pas perturbé à une liste d'espèces récoltées sur le terrain. Il est ainsi possible de déterminer l'intégrité du site, ici avant la mise en œuvre des travaux. Un autre suivi sera mis en place après les travaux pour évaluer leur efficacité. Selon les espèces attendues, absentes ou présentes, il est possible d'identifier certaines sources de perturbation du milieu.

Les derniers individus ont été identifiés fin 2020 et l'ensemble des résultats de cette première phase devrait être connu début 2021.

D'autres suivis ont également été mis en œuvre en 2020 et certains seront plus largement déployés en 2021 : suivis hydro-pédologiques, physico-chimiques, Liparis, Dolomedes, Vertigo, etc.

■ Des études pour apporter un nouveau cadre

Le *Life Anthropofens* abordera la thématique du pâturage en 5 volets : une étude relative au Pâturage en tourbière alcaline, des travaux de réouverture de milieux et de préparation de la mise en pâturage, des suivis de pâturage, une gouvernance pour élaborer une stratégie régionale pour le pâturage en tourbière et la rédaction d'un guide technique.

L'étude « *Pâturage en tourbière* », lancée en juin 2020 et pilotée par le CEN HdF, est menée par 4 experts du sujet : Patrick DUNCAN, Thierry LECOMTE, Patrick GRILLAS et Nigel TAYLOR. Cette étude a pour objectif de dresser un état



Visite de la tourbière de Pagny-sur-Meuse, gérée par le CEN Lorraine le 09/07/2020
© Matthieu JAMES

des connaissances sur les effets du pâturage en tourbières alcalines et est composée d'un volet bibliographique, d'un recueil d'avis d'expert internationaux et de visites de terrain (vallée de la Somme, vallée de la Semois, tourbière de Pagny-sur-Meuse et marais de Sacy).

Une restitution de l'étude est prévue au cours du premier trimestre 2021 et sera l'occasion de lancer les actions de gouvernance autour du pâturage en tourbière et d'échanger sur le(s) protocole(s) de suivis du pâturage sur les sites concernés par le LIFE.

Le **Life Anthropofens** est aussi l'occasion de mieux connaître le fonctionnement éco-hydrologique de nos tourbières.

Des études ont été lancées en mai et juin 2020 sur 8 sites du LIFE.

L'équipe du Professeur Rudy VAN DIGGELEN de l'Université d'Anvers (BE) assurera les études sur les marais de Balançon, Belloy-sur-Somme, Douriez-Roussent, Morcourt, Moreuil et de Sacy (commandée par le CEN) ainsi que sur les marais de Heinsch (commandée par Natagora). L'UA a commencé le recueil des données bibliographiques et l'analyse de données géographiques. Les premières visites de terrain ont eu lieu sur les marais de Sacy en juillet 2020 et en mai 2020 en Semois (BE). Ces études permettront de mieux connaître le fonctionnement des sites et en particulier les liens entre l'hydrologie et l'écologie des habitats, ainsi qu'à apporter des précisions pour la mise en œuvre des travaux du LIFE et la gestion des sites.

Sur les tourbières de Vred et Marchiennes, l'étude, commandée par le PNRSE et lancée en août 2020, est menée par Arnaud DURANEL du bureau d'étude Ecotelm. Une première phase de terrain a eu lieu en août 2020.

Des réunions d'échanges entre les partenaires et les prestataires auront lieu régulièrement afin d'avoir une vue d'ensemble et d'enrichir les différentes études. Elles prendront fin en 2023 mais des résultats réguliers seront fournis au fur et à mesure de leur déroulement.

■ Le LIFE Anthropofens est mis en œuvre par :

- Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France ;
- Conservatoire botanique national de Baillleul ;
- Conservatoire du littoral ;
- Département de l'Oise ;
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ;
- Natagora ;
- Parc naturel régional Scarpe Escaut ;
- Syndicat mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard ;
- Syndicat mixte Oise Aronde.

■ Avec la participation financière de :

Life (Europe) ;
Agence de l'eau Artois-Picardie ;
Agence de l'eau Seine-Normandie ;
Département de l'Oise ;
Fondation Coca cola ;
Office français de la biodiversité (OFB).

■ Avec le soutien de :

AMEVA ;
Département de l'Aisne ;
Département de la Somme ;
DREAL ;
Région Hauts-de-France.



Animer des dynamiques de réseaux à l'échelle régionale

■ Groupes Mares



Réunion plénière du Groupe Mares © N. DELATRE

Le Groupe Mares des Hauts-de-France est une plate-forme régionale réunissant tous les acteurs œuvrant au service de la protection, de la gestion et de la mise en valeur pédagogique des mares et plus largement des zones humides.

Le Groupe Mares est porté par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France grâce au soutien de ses partenaires.

Le Groupe Mares, en bref :

- 137 structures membres (associations, collectivités, institutions, entreprises d'insertion, entreprises privées) ;
- des réunions plénières (discussions sur les projets, retours d'expérience) ; des groupes de travail thématiques ;
- 3 axes de réflexion : le développement du réseau, les projets liés à l'éducation à l'environnement, les projets liés à la connaissance ;
- 1 outil de recensement en ligne des mares régionales ;
- 1 label de qualité pour récompenser les « Mares remarquables » (particuliers, collectivités, associations) ;
- 5 plaquettes thématiques et une exposition ;
- 1 opération nationale de sensibilisation du grand public : « La Fête des mares ».

■ Référentiel faunistique régional des Hauts-de-France



Le Référentiel faunistique régional : un outil collaboratif

C'est un projet porté par le GON, Picardie nature et le Conservatoire qui en assure le pilotage régional.

En 2020, des référentiels régionaux à l'échelle des Hauts-de-France sur 9 groupes faunistiques ont été établis : Apoisés, Amphibiens/ Reptiles, Coccinelles, Mammifères, Odonates, Oiseaux nicheurs, Orthoptères, Rhopalocères et Syrphes. Ce travail de synthèse régionale a été réalisé par le groupe de travail constitué par les 3 structures porteuses du projet avec l'appui des 9 collectifs faunistiques régionaux composés des référents des réseaux thématiques du GON et de Picardie nature, d'experts régionaux et des naturalistes bénévoles et ou salariés. De nouveaux champs ont été définis comme la présence départementale d'une espèce, le nombre de communes où l'espèce a été observée, la dernière année d'observation, le nombre de mailles et la notion de responsabilité régionale. Ce travail a été présenté en décembre 2020 au CSRPN et une diffusion sera effectuée en 2021.

■ Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes

Publiée en mars 2017, la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes prévoyait déjà la rédaction de déclinaisons territoriales. Afin d'assister la DREAL Hauts-de-France dans l'élaboration de la stratégie régionale, une mission d'assistance et d'appui technique fut confié en 2019 au Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais. Un poste de chargée de mission scientifique espèces exotiques envahissantes (CDD 1 an) est alors pourvu début septembre 2020 au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.

L'élaboration de la stratégie régionale, construite en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux, a pour ambition d'intégrer les besoins et enjeux locaux pour faire preuve d'un maximum d'opérationnalité. Élaborée autour des 5 axes de la stratégie nationale, elle se veut multidisciplinaire et

intègre aussi bien les thématiques de prévention et de gestion que de communication, de gouvernance et d'amélioration des connaissances.



Tamia de Sibérie © J-L. CHAPUIS



■ Plan d'actions régional Vipère péliade (2019-2028)

Volet conservation :

Une convention de gestion avec le gestionnaire du rando-rail a été signée en 2020 avec le Conservatoire pour préserver la population de Vipère péliade présente.

Volet connaissance :

Dans le cadre du suivi régional Vipère les relevées ont pu se mettre en œuvre sur 7 sites en 2020 (15 sites concernés). Le confinement printanier et les diverses contraintes sanitaires qui s'en sont suivies n'ont pas permis sa réalisation par certains des partenaires. Peu de données de l'espèce en dehors du suivi ont été mentionnées en région faute de prospections en 2020 par les naturalistes et les partenaires du projet.

Néanmoins quelques belles observations sont à noter :

- un vipéreau sur la Réserve naturelle régionale des Larris et tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs (60) où l'espèce n'avait pas été observée depuis 10 ans.
- un adulte mâle sur la commune d'Angy (60) qui constitue une redécouverte de l'espèce sur cette commune où les dernières mentions remontent à 10-15 ans.
- un adulte sur la commune de Gauville (80) où la dernière observation sur le site datait de 2014.
- des individus ont été observés dans de nouveaux secteurs sur les communes d'Audresselles et Ambleteuse (62).
- une donnée sur la commune de Chavonne (02) qui constitue une première pour cette dernière.

Volet sensibilisation-communication :

Une unique sortie grand public a été réalisée sur la commune de Nielles-lès-Bléquin (62) en septembre 2020 et elle a réuni 12 personnes.

Les fiches techniques à destination des partenaires, des naturalistes et des membres du Groupe Vipère régional ont été réactualisées et seront diffusées en 2021.

Le travail mené dans le cadre du plan d'actions a fait l'objet d'une présentation en janvier 2020 à la journée des observateurs de Rainne-natagora à Namur (Belgique) et au cours d'un webinaire organisé par l'association anglaise ARG UK dans le cadre de ses « autumn seminar series » en septembre 2020.

Animation du groupe Vipère régional :

Une réunion du groupe s'est tenue à Arras (62) le 15 février avec la participation de 9 personnes. La publication de 7 numéros « Info-Vipère 2020 » a permis de maintenir le lien entre les personnes et les structures qui constituent le groupe. Avec l'idée de connaître les attentes des membres du Groupe Vipère régional un petit sondage en ligne a été élaboré dont les résultats seront communiqués en 2021.



Sortie Vipère sur le site du Rando-rail de Nielles-lès-Bléquin (62)
© F. MANIEZ



Réunion du Groupe Vipère régional à Arras (62)
© G. REY



© Pépinières Créte

■ Un partenariat en faveur du «Végétal local»

Un nouveau partenariat a vu le jour en début d'année 2020 via la signature d'une convention avec les Pépinières Créte, basées dans le sud de la Somme. Il s'inscrit dans le cadre de la marque «Végétal local» et a pour but de permettre au pépiniériste de récolter des graines de végétaux sauvages sur les sites gérés par le Conservatoire selon un cahier des charges précis, défini par le référentiel technique de la marque, initialement développée par les Conservatoires botaniques.



Participer aux dynamiques de réseaux à l'échelle nationale

■ Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



Fin 2020, le **réseau des Conservatoires d'espaces naturels** a réalisé un «*Guide pratique pour développer l'adhésion aux Conservatoires d'espaces naturels*» inspiré de l'expérience menée en Hauts-de-France depuis plusieurs années et du retour de plusieurs Conservatoires en France. Cet outil méthodologique accompagnera la vingtaine de Conservatoires dans leur **stratégie de dynamisation de l'assise citoyenne**, de fidélisation des adhérents ou encore de tenue de stands de présentation.

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, de par son expertise en matière de gestion d'espaces naturels et des garanties qu'il peut apporter sur la pérennité des actions et du foncier, est de plus en plus sollicité dans le cadre des **démarches «Eviter – Réduire – Compenser»** les impacts des aménagements sur les milieux naturels, que ce soit par des acteurs publics ou privés.

Conscient de la nécessité de ne pas donner des « bons pour destruction », le réseau a adopté une première charte éthique en 2009, révisée une première fois en 2015. Les évolutions législatives dans le domaine apportées par la loi portant reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016, et le Plan national biodiversité (présenté en juillet 2018), notamment son objectif 6.4 (mesure 90 : Améliorer l'application de la séquence «Eviter-réduire-compenser», pour garantir l'absence de perte nette de biodiversité à travers des actions concrètes), ainsi que l'expérience acquise par les différents Conservatoires, ont amené à adopter une **troisième version de notre charte éthique nationale** pour rester en phase avec ces différentes évolutions. Par cette charte, les Conservatoires d'espaces naturels expriment leurs valeurs et posent les principes et les conditions de leur implication dans la séquence « Eviter-Réduire-Compenser ».



Extrait de la Charte éthique nationale «Eviter-Réduire-Compenser»

© Source : <https://reseau-cen.org/fr/decouvrir-le-reseau/charte-eviter-reduire-compenser>



RNN de la Grotte et des Pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa (62) © G. GUYETANT

■ Réserves naturelles de France

Le Conservatoire gère 22 Réserves naturelles régionales (RNR) et 4 Réserves naturelles nationales (RNN). A ce titre, il adhère au réseau *Réserves naturelles de France* (RNF) et contribue activement, par l'intermédiaire de ses salariés, à ses groupes de travail et actions. **Principales réalisations 2020 de la Commission «Professionalisation et police de l'environnement» :**

- atelier sécurité des agents : mise en place du groupe de travail sur les moyens de défense des agents ;
- atelier OSCEAN : poursuite des travaux en collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) sur l'outil de gestion et suivi des procédures judiciaires et administratives (mise en place au sein des RN prévue en 2022) ;
- atelier PV-e : mise en place d'un groupe de travail avec l'OFB, l'ONF et le Conservatoire du littoral en lien avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions pour mettre en place l'amende forfaitaire électronique.

Principales réalisations 2020 de la Commission «Patrimoine géologique» :

- construction d'un partenariat entre RNF et 3 syndicats nationaux de carriers pour la connaissance et la promotion du patrimoine géologique de ces espaces ;
- édition d'une plaquette « Géodiversité au cœur de la nature » pour sensibiliser les gestionnaires et leurs partenaires, à l'importance de la dimension minérale dans nos environnements et territoires ;
- édition d'une plaquette de présentation de la boîte à outils SOCLE qui vise une meilleure connaissance de la géodiversité des espaces naturels par leurs gestionnaires.



2020, année de fusion

Votée à la quasi-unanimité des membres, la fusion des Conservatoires d'espaces naturels du Nord/Pas-de-Calais et de Picardie aurait dû être célébrée comme il se doit le 20 juin 2020, date officielle de création du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Mais la pandémie en a décidé autrement nous obligeant à faire le strict minimum administratif. Le temps pris pour bien préparer cette fusion n'a pas été inutile car beaucoup d'éléments liés à l'organisation, au modèle économique, aux procédures, à la gouvernance ont pu être anticipés ce qui a nettement facilité les premiers mois de vie du tout nouveau Conservatoire.



Les administrateurs du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France réunis à Amiens le 20 juin 2020 à l'occasion de l'Assemblée Générale de fusion
© I. GUILBERT

Aujourd'hui la plupart des outils sont opérationnels et les plus gros chantiers sont derrière nous. Il n'en demeure pas moins que le processus complet prendra encore quelques mois pour arriver à une structure en rythme de croisière.

Le Conseil d'administration renouvelé s'est réuni 4 fois à compter de la fusion, auparavant les Conseils d'administration du Conservatoire d'espaces naturels du Nord/Pas-de-Calais et de Picardie s'étaient réunis conjointement 2 fois début 2020. Il en est de même pour le Bureau dont 6 réunions conjointes ont eu lieu avant la fusion et 3 réunions après la fusion.

Du côté de l'équipe permanente le nouvel organigramme a été mis en place. Même s'il n'a pas révolutionné les organisations, cela demande tout de même des adaptations pour les salariés (évolution plus ou moins importante du contenu des missions, mais surtout nouveau périmètre d'action pour les services transversaux, nouvelles procédures, nouveaux outils de suivi etc.). Il est à souligner l'implication et la bonne volonté de l'équipe dans ces évolutions et changements qui ont permis que cela se fasse dans de bonnes conditions. Malheureusement nous n'avons pu assurer les réunions d'équipe à l'échelle du Conservatoire pour des raisons sanitaires, réunions indispensables pour créer une vision collective, la cohésion et le partage de valeurs communes. Gageons que 2021 le permette enfin.

En 2020 le Conservatoire a comptabilisé **100 salariés** correspondant à **85,55 ETP**. Le 31 décembre 2020 fût le dernier jour de travail, avant un départ à la retraite bien mérité

de Philippe Jolly, Directeur du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, qui s'est empressé de s'investir à titre bénévole au sein du Conservatoire.

L'année 2020, marquée par la pandémie, nous a rappelé une fois encore les enjeux d'une meilleure préservation des espaces naturels. Le Conservatoire d'espaces naturels s'est adapté à ce contexte tant dans sa gouvernance que dans la mise en œuvre opérationnelle des projets. Nous avons eu recours lors du premier confinement aux mesures d'activité partielle car certaines missions ont alors été fortement impactées (animations nature par exemple). Le télétravail a été un recours précieux et sera d'ailleurs pérennisé une fois les mesures sanitaires levées, dans un volume évidemment adapté au fonctionnement collectif de l'équipe. L'impact final pour l'année 2020 est somme toute assez limité sur l'atteinte des objectifs et la réalisation du programme d'activités.

Parmi les activités réduites en 2020 pour privilégier la mise en œuvre de la fusion, notons que **le Conseil scientifique et technique**, lui-même déjà fusionné depuis trois ans, n'a pas été réuni en séance plénière. Il a néanmoins donné son avis sur 9 projets d'acquisition ou de bail emphytéotique.

Le Conservatoire a accueilli au total en 2020, **26 stagiaires conventionnés** avec des établissements scolaires pour des stages d'une durée plus ou moins longue, pouvant aller d'une semaine pour les plus courts, jusqu'à six mois pour les plus longs. Le nombre de journées stagiaires en 2020 est égal à 1900 jours.



Le Conseil d'administration du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (au 31/12/2020)

LE BUREAU



**Christophe
LÉPINE**
Président



**Luc
BARBIER**
Vice-
Président



**Pierre
DRON**
Vice-
Président



**Philippe
JULVE**
Secrétaire



**Claire
BELIN**
Secrétaire-
adjoint



**Sébastien
CAROLUS**
Trésorier



**Jacques
ROUGÉ**
Trésorier-
adjoint

LES ADMINISTRATEURS



**Bertille
ASSET**



**Jean-Philippe
BONNEL**



**Bernard
BRIL**



**Joël
CLAVERIE**



**Yves
CLÉMENT**



**Matthieu
DELHAIZE**



**Emmanuel
FERNANDEZ**



**Christophe
GALET**



**Laurent
GAVORY**



**Alain
LEDET**



**Catherine
MACRON**



**François
MARIÉ**



**Marie-Michèle
MOLINIER**



**Corinne
RUDOWICZ**



**Benoît
TOUSSAINT**

Président du
Conseil
Scientifique et
technique

EMAS : un gage de crédibilité et de transparence en terme d'écoresponsabilité

Conscient de son devoir de cohérence par rapport à ses activités et dans un souci de transparence et d'exemplarité vis à vis de ses partenaires, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France s'investit dans une démarche de management environnemental visant à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement dans une démarche d'amélioration continue. Le Conservatoire a donc fait le choix d'opter pour l'enregistrement EMAS souhaitant que la démarche de management environnementale engagée soit validée par des auditeurs externes et assurer une transparence la plus complète possible.

Consultez notre politique environnementale sur : <http://www.cen-hautsdefrance.org/le-conservatoire/l-ecoresponsabilite>

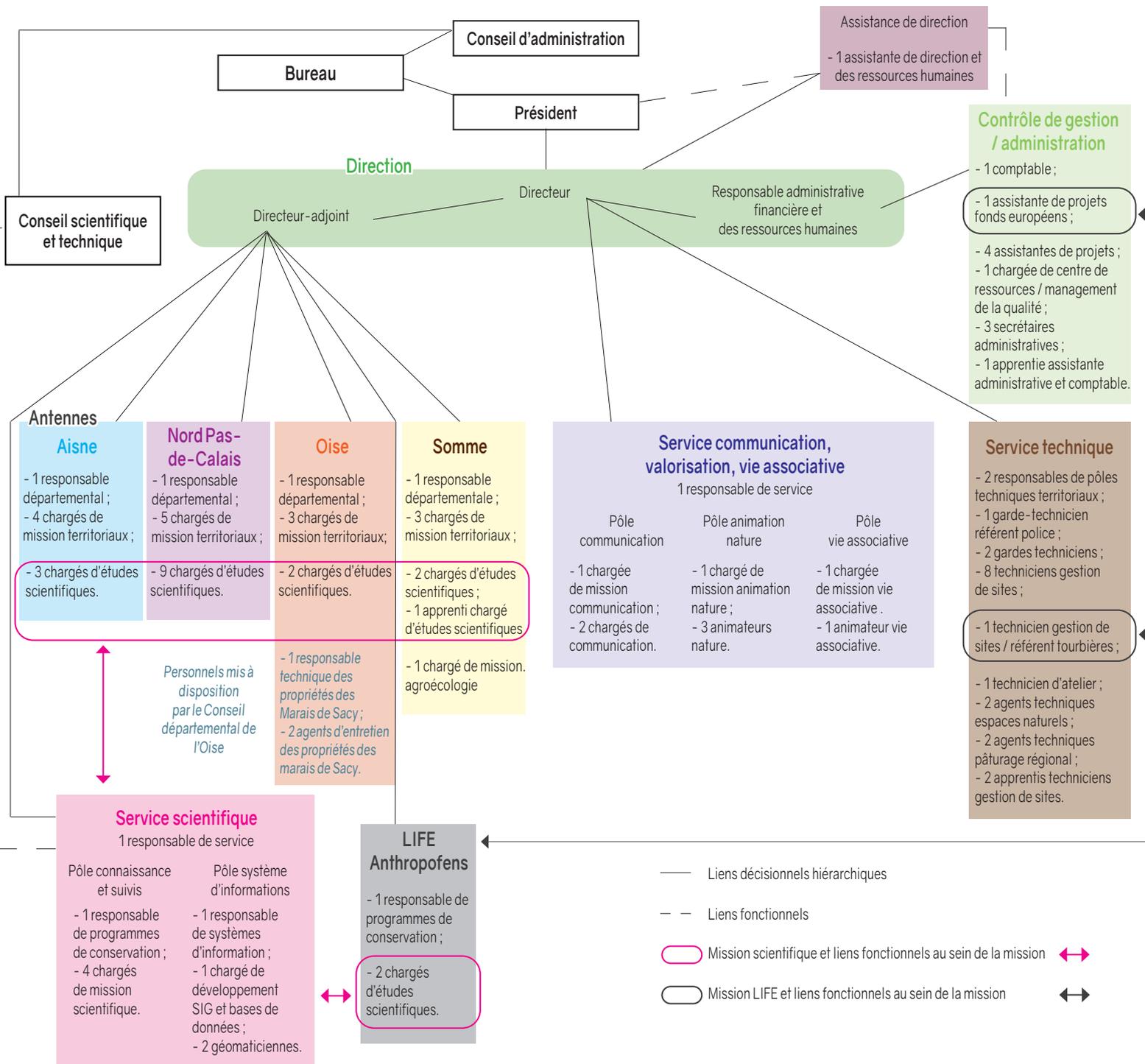


EMAS est un règlement européen qui permet à un organisme de s'engager dans une démarche volontaire d'amélioration continue de sa performance environnementale.



■ Organigramme de l'équipe permanente

La création du nouveau Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en juin 2020 a entraîné la rédaction d'un nouvel organigramme reprenant l'ensemble des équipes salariées des Conservatoires du Nord Pas-de-Calais et de Picardie.



Retrouvez la composition de l'équipe salariée sur : <http://cen-hautsdefrance.org/le-conservatoire/l-equipe-salariee> © R. Monnehay



Rapport financier

Ce rapport met en avant quelques éléments significatifs des évolutions d'activité constatées au cours de l'exercice comptable 2020 et traduits dans les comptes financiers et de gestion.

Les comptes de cet exercice 2020 se soldent par un résultat positif de 176 000.69 €.

■ Événements de l'année

Trois éléments significatifs ont marqué l'année 2020 :

- **La création du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France** par fusion votée massivement par les membres aux Assemblées Générales du 20 juin 2020 ;
- **Suite à une crise sanitaire sans précédent**, l'association a mis en place des dispositifs visant à préserver la santé et la sécurité de ses bénévoles et de ses collaborateurs.

La capacité opérationnelle de l'association a pu être maintenue quasi dans son intégralité, l'impact financier de cette crise n'a pas été significatif et a été intégré dans les comptes clôturés au 31/12/2020. Les indemnités perçues au titre de l'activité partielle ont été déduites des charges salariales financées par les subventions attribuées au Conservatoire. Nous remercions ici l'ensemble des partenaires financiers

qui ont mis en place des dispositifs nous permettant de traverser cette crise (facilités de paiement, acomptes plus conséquents...);

- **Un changement des règles comptables** qui a nécessité une adaptation des méthodes et qui rend la lecture fine des bilans et comptes de résultat plus difficile (d'autant plus avec la fusion).

■ Bilan

Actif	2019	2020	Variation 2020/2019	Passif	2019	2020	Variation 2020/2019
Immobilisations incorporelles	71 222,87	84 538,81	13 315,94	Fonds associatif	2 428 675,83	891 511,98	-1 537 163,85
Immobilisations corporelles	10 919 735,46	11 006 890,14	87 154,68	Report à nouveau	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	175 197,60	187 858,85	12 661,25	Résultat de l'exercice	122 526,77	176 000,69	53 473,92
Actif immobilisé	11 166 155,93	11 279 287,80	113 131,87	Autres fonds propres	9 621 791,93	10 762 039,55	1 140 247,62
				Fonds propres	12 172 994,53	11 829 552,22	-343 442,31
Stocks			0,00	Provision pour risques et charges	165 455,31	93 399,76	-72 055,55
Créances à recevoir	13 261 457,99	15 580 391,42	2 318 933,43	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	1 706 819,32	1 202 935,97	-503 883,35
Disponibilités financières	4 134 695,27	2 406 261,25	-1 728 434,02	Partenaires avances			
Charges constatées d'avance	14 501,72	33 961,16	19 459,44	Dettes fournisseurs	1 423 758,59	491 142,58	-932 616,01
				Dettes fiscales et sociales	579 072,08	791 592,20	212 520,12
				Autres dettes	2 481 879,22	1 229 983,05	-1 251 896,17
				Produits constatés d'avance	10 046 831,86	13 661 295,85	3 614 463,99
Actif circulant	17 410 654,98	18 020 613,83	609 958,85	Dettes	16 238 361,07	17 376 949,65	1 138 588,58
Total général	28 576 810,91	29 299 901,63	723 090,72	Total général	28 576 810,91	29 299 901,63	723 090,72

Bilan simplifié

Les mouvements significatifs concernent l'actif circulant et les dettes.

Les créances, représentant le niveau des partenariats qui nous sont dus, augmentent de 2 318 933.43€ dont notamment le partenariat avec l'Agence de l'eau Artois-Picardie relatifs au programme LIFE Anthropofens, la convention triennale 2020-2022, la convention d'études et plans de gestion 2020-2021 et les projets d'acquisition

foncière pour un montant de 922 833.80€ compte tenu du versement des premiers acomptes.

A noter également, la signature des conventions relative au programme LIFE avec l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Département de l'Oise pour les montants de 84 660€ et 129 936.72€. En contrepartie la plupart des opérations de ces partenariats n'étant pas encore réalisées on retrouve une variation des produits constatés d'avance en

augmentation de 3 614 463.99€.

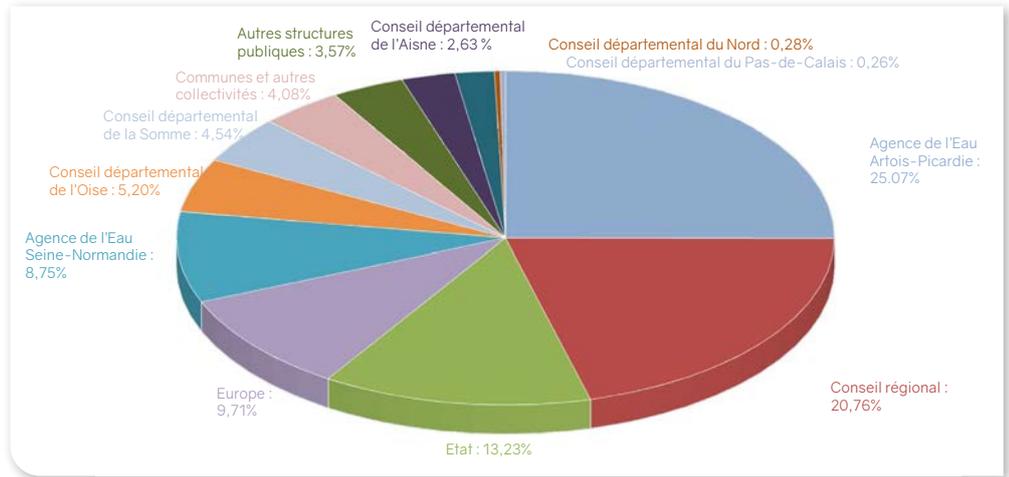
Un changement de méthode de présentation des comptes a pour conséquence de faire baisser le montant du fonds associatif inscrit au passif du bilan qui s'élève à 891 511.98€. En effet, les subventions d'investissement qui étaient inscrites dans cette ligne en 2019 sont à présent comptabilisées dans les autres fonds propres.



Partenariats financiers

Les partenariats financiers augmentent de 499 732.26€ et s'établissent à 7 170 589.83€. Les principaux partenaires restent l'Agence de l'eau Artois Picardie (25.07% des partenariats) en forte augmentation de 263 K€, le Conseil régional (20.76%) en diminution de 51 K€, l'Etat (13.23%) en augmentation de 163 K€, les 5 Conseils Départementaux (12.91%), stable, et l'Europe 9.71% en hausse de 113K€. Soulignons également la part grandissante des soutiens des collectivités locales (intercommunalités, communes...) qui représentent désormais 292 539,34€. Plusieurs partenaires privés et mécènes complètent ce volet ressources.

A ces partenariats s'ajoutent d'autres produits liés à la consommation des subventions d'investissement pour



Partenaires financiers 2020 : 7 170 589,83 €

282 633.24 €. Mais également des produits liés à la gestion de la structure pour 361 456.82 € dont 65 343.61€ au titre de l'activité partielle relative au premier confinement 2020,

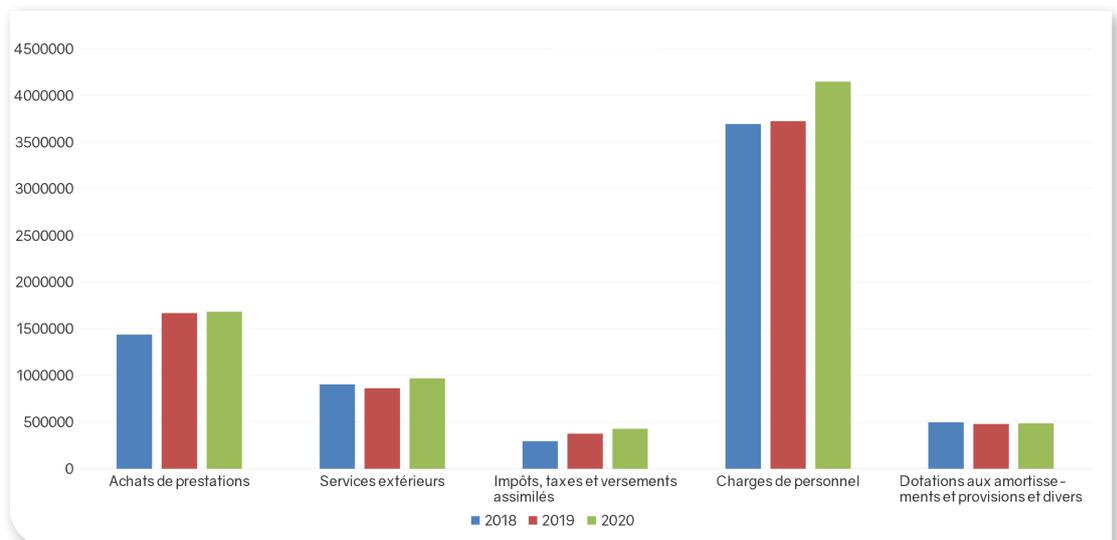
99 055.55 € au titre de la reprise de la provision d'indemnité de fin de carrière comptabilisé dans les comptes du CEN Picardie. Les cotisations et dons s'élèvent à 27 570 €.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation augmentent de 598 723.87€ et s'établissent à 7 705 644.38 €.

L'augmentation provient essentiellement des charges de personnel qui augmentent de 422 032.37 euros. Il s'agit principalement de l'accroissement des activités en autre lié au programme LIFE et plus à la marge de l'harmonisation salariale liée à la fusion à partir du 1^{er} juin 2020 qui engendrent cette augmentation.

Notons que les postes entretien et réparation et les honoraires augmentent de 164 683.84 euros lié pour partie à la fusion dans le cadre du déploiement de nouveaux logiciels et



Charges d'exploitation 2020 : 7 705 644,38 €

l'intervention d'avocats et commissaires aux apports. Le poste déplacements, missions a nettement baisser de

82 687.39€ en raison de crise sanitaire 2020 limitant les déplacements et évènements en 2020.

Bénévolat

La contribution des bénévoles représente 5 262 heures dont 974 heures au titre du fonctionnement de la structure et 4 288 heures pour les activités de terrain soit 3.32 équivalents temps pleins. La valorisation du bénévolat qui est à présent comptabilisée dans les comptes du Conservatoire représente 78 216.30 €.

Frais financiers

Le résultat financier est en baisse régulière depuis quatre ans et s'élèvent à - 41 062.29 €. Ceci s'explique par une situation de trésorerie plus stable permettant de limiter le recours aux outils bancaires générant des frais financiers significatifs.

Conclusion

Le résultat d'exploitation retraité des reprises sur subvention d'investissement s'élève à 166 764.24 € sur le-

quel s'impute le résultat financier de - 41 062.29 € et le résultat exceptionnel retraité de - 50 298.74 € pour former le résultat net comptable de 176 000.69 €.

Ces chiffres témoignent d'une bonne gestion des activités. Pour 2021, le budget prévisionnel des activités récurrentes s'établit à 10 120 900.02 € dont 2 633 848.09 € pour le programme LIFE.

Je vous remercie de votre attention.
Sébastien CAROLUS, Trésorier.



Publications scientifiques en 2020

- 9 articles parus dans des revues spécialisées
- 1 Atlas (Bourdons)
- 1 Guide (Syrphes)

Au 31/12/2020

Nombre de sites d'intervention : 491

- en Gestion directe : 402
- en Assistance à la gestion : 89

Superficie contractualisée : 16833 ha

- en Gestion directe : 14358 ha
- en Assistance à la gestion : 2475 ha



Surface engagée auprès d'agriculteurs : 1903 ha

- Superficies fauchées : 613 ha
- Superficies pâturées : 1284 ha

Chantiers confiés à l'économie locale en 2020
(entreprises, structures d'insertion) : 539

Chantiers nature 2020 avec des volontaires et apprenants : 73 pour 953 participants

Sorties nature organisées en 2020 :
161 pour 2193 participants

- dont 9 sorties scolaires pour 210 participants ;
- dont 16 sorties avec des groupes constitués pour 190 participants ;
- dont 136 sorties avec le grand public pour 1793 participants.



48 ZNIEFF ont été validées par le **Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel** et transmises au **Muséum national d'Histoire naturelle**.

Clôture du programme Interreg SAPOLL « Sauvons nos pollinisateurs »...

Lancement du programme Life Anthropofens en faveur des tourbières !

Au 31/12/2020

Salariés : 100
(soit 85.55 ETP)

Adhérents : 1627
Conservateurs bénévoles : 91
Administrateurs : 21